

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DU VAL D'ARGENT



JOURNAL INTERCOMMUNAL 2025



SAINTE-MARIE-AUX-MINES // SAINTE-CROIX-AUX-MINES // LIÈPVRE // ROMBACH-LE-FRANC



Alors que nous entamons le second semestre 2025, la Communauté de Communes du Val d'Argent se trouve à un tournant décisif. Malgré un contexte général parfois incertain, nous restons résolument tournés vers l'avenir, avec la volonté de bâtir ensemble le Val d'Argent de demain.

Notre territoire rural de montagne, avec ses beaux paysages, son histoire et ses traditions, doit se réinventer pour faire face aux défis du monde d'aujourd'hui. Cette transformation ne pourra se faire que si tout le monde travaille ensemble : les élus, les habitants, les entreprises et les associations. En unissant nos forces, nous pourrions répondre aux besoins de chacun, tout en préservant ce qui fait notre richesse : un cadre de vie agréable, une économie dynamique et des liens forts entre les habitants.

En 2025, nous vous inviterons plus que jamais à participer à la vie de notre territoire : en partageant vos idées, en proposant des projets, ou en prenant part aux consultations, aux ateliers et aux événements organisés. Ces moments d'échange, comme ceux prévus autour de notre politique culturelle ou notre Plan Guide, sont importants pour construire ensemble un Val d'Argent plus solidaire, attractif et respectueux de l'environnement.

Nous avons tous à cœur de faire du Val d'Argent un lieu où il fait bon vivre, un territoire dans lequel chacun se sent pleinement chez soi. Ensemble, faisons de cette vision une réalité.

Dans le Val d'Argent, Pays d'art et d'histoire, l'histoire se tisse dans le silence des forêts, des mines, des montagnes, mais aussi au cœur des prés et des prairies. Chaque paysage garde la mémoire du passé, où nature et patrimoine vivent ensemble.

Alors que notre mandat touche à sa fin, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du Conseil Communautaire pour leur engagement et leur travail au service de notre collectivité.

Ci-dessous, la liste actuelle des 14 membres du Conseil Communautaire par ordre alphabétique :

- Louis BERGER,
- Mélina BOSETTI-MAURER,
- Jean-Marc BURRUS,
- Jean-Luc FRECHARD,
- Gérard FREITAG,
- Éric FREYBURGER,
- Thomas GOETTELDMANN,
- Noëllie HESTIN,
- Régine ORSATI,
- Denis PETIT,
- Maud PETITDEMANGE,
- Nathalie ROUSSEL,
- Gaëlle SKOCIBUSIC,
- Rémy VOINSON

Un merci particulier aux maires, présents chaque jeudi matin à notre réunion de bureau communautaire, qui fait office de véritable « conférence des maires » hebdomadaire et donne ainsi le rythme de notre intercommunalité.

Pour le prochain mandat, le Conseil passera à 24 membres : cette augmentation du nombre de conseillers permettra une meilleure représentativité dans toutes les instances où la

Communauté de Communes doit être présente, ce qui est compliqué avec uniquement 14 membres.

Je tiens aussi à remercier les élus municipaux et les citoyens qui participent activement à nos commissions, ainsi que tous les agents territoriaux, dont le travail quotidien est essentiel pour faire avancer nos projets.

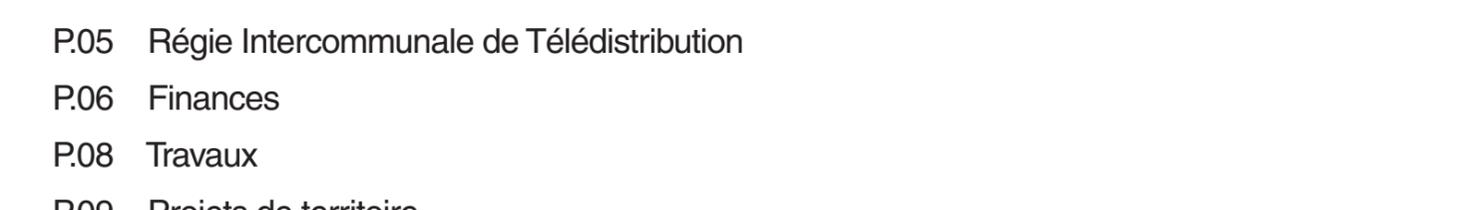
L'engagement associatif est essentiel pour dynamiser notre territoire. Les associations du Val d'Argent ont besoin de bénévoles pour continuer à organiser des événements et soutenir diverses initiatives. En rejoignant une association, vous contribuez à la vie locale, vous tissez des liens et vous participez à des projets concrets.

Les manifestations organisées sont des moments forts de la communauté, qui permettent de se retrouver, de partager et de célébrer ensemble. Votre implication permet de pérenniser ces événements et de renforcer la solidarité dans notre vallée. Alors n'hésitez plus, rejoignez les associations et faites vivre notre territoire de montagne !

De nombreux sujets seront abordés dans ce nouveau **bulletin intercommunal**. Je vous en souhaite une bonne lecture, et vous rappelle que, jusqu'au terme de ce mandat, l'équipe communautaire reste pleinement à votre écoute et à votre service.











SOMMAIRE

- P.03 Édito
- P.05 Régie Intercommunale de Télédistribution
- P.06 Finances
- P.08 Travaux
- P.09 Projets de territoire
- P.10 Habitat
- P.12 Action sociale
- P.16 Jeunesse
- P.19 Prévention
- P.20 Mobilités
- P.22 Rétrospective photos
- P.24 Aménagement du territoire
- P.26 Économie
- P.28 Transition écologique
- P.30 Environnement et cadre de vie
- P.33 Culture et patrimoine
- P.40 Tourisme et événementiel
- P.42 SMICTOM d'Alsace Centrale
- P.43 SDEA

Directeur de la publication : Jean-Marc Burrus

Rédaction réalisée par les services de la Communauté de Communes du Val d'Argent

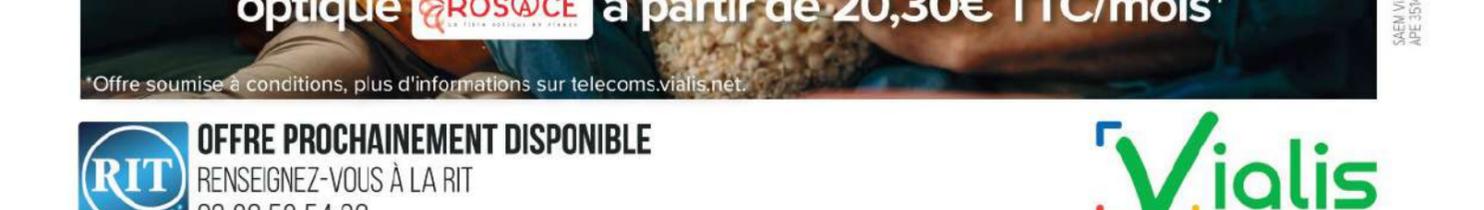
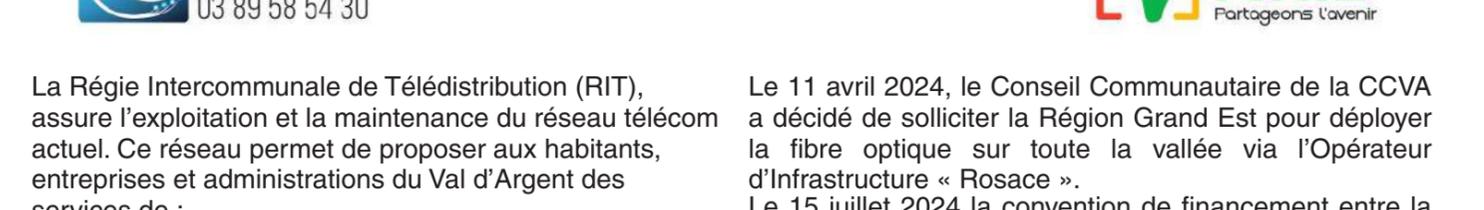
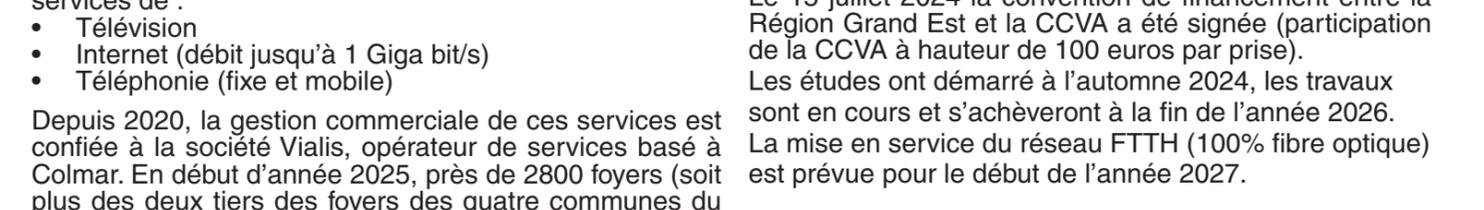
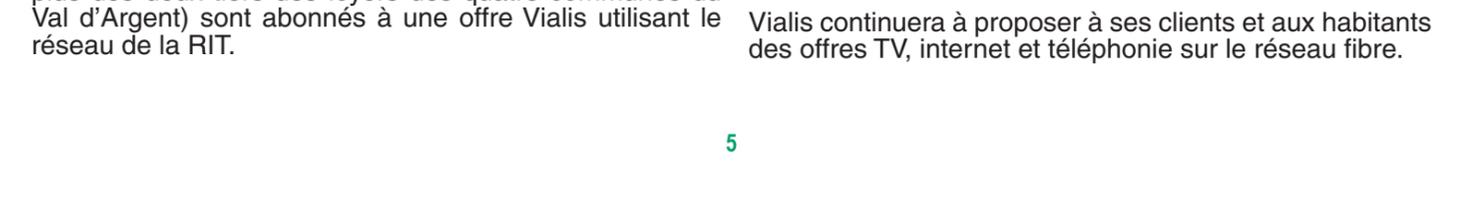
Crédits Photos :

Élus et agents de la Communauté de Communes du Val d'Argent, archives de Sainte-Marie-aux-Mines, SMICTOM, Ville de Sainte-Marie-aux-Mines, le centre socio-culturel du Val d'Argent, la cité scolaire, la SPL EVA, SIS68, les agents du PETR Sélestat Alsace Centrale, Les Brebis en folie, Thomas Bellicam, Aurélien Courtecuisse, Klara Beck, Muriel Hasse-Collin, Cie Attanour







LA RÉGIE INTERCOMMUNALE DE TÉLÉDISTRIBUTION

TV, INTERNET ET TÉLÉPHONIE

Vialis vous accompagne au quotidien



RIT OFFRE PROCHAINEMENT DISPONIBLE
 RENSEIGNEZ-VOUS À LA RIT
 03 89 58 54 30



La Régie Intercommunale de Télédistribution (RIT), assure l'exploitation et la maintenance du réseau télécom actuel. Ce réseau permet de proposer aux habitants, entreprises et administrations du Val d'Argent des services de :

- Télévision
- Internet (débit jusqu'à 1 Giga bit/s)
- Téléphonie (fixe et mobile)

Depuis 2020, la gestion commerciale de ces services est confiée à la société Vialis, opérateur de services basé à Colmar. En début d'année 2025, près de 2800 foyers (soit plus des deux tiers des foyers des quatre communes du Val d'Argent) sont abonnés à une offre Vialis utilisant le réseau de la RIT.

Le 11 avril 2024, le Conseil Communautaire de la CCVA a décidé de solliciter la Région Grand Est pour déployer la fibre optique sur toute la vallée via l'Opérateur d'Infrastructure « Rosace ».

Le 15 juillet 2024 la convention de financement entre la Région Grand Est et la CCVA a été signée (participation de la CCVA à hauteur de 100 euros par prise).

Les études ont démarré à l'automne 2024, les travaux sont en cours et s'achèveront à la fin de l'année 2026.

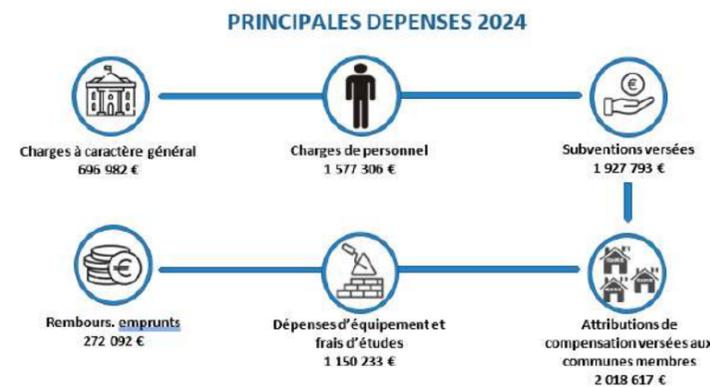
La mise en service du réseau FTTH (100% fibre optique) est prévue pour le début de l'année 2027.

Vialis continuera à proposer à ses clients et aux habitants des offres TV, internet et téléphonie sur le réseau fibre.

LE BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2024

Le vote des budgets intercommunaux marque un acte fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la Communauté de Communes du Val d'Argent. L'exercice budgétaire 2024 a permis de poursuivre une dynamique d'investissement autofinancée (c'est-à-dire sans recours à l'emprunt).

LES PRINCIPALES DÉPENSES 2024

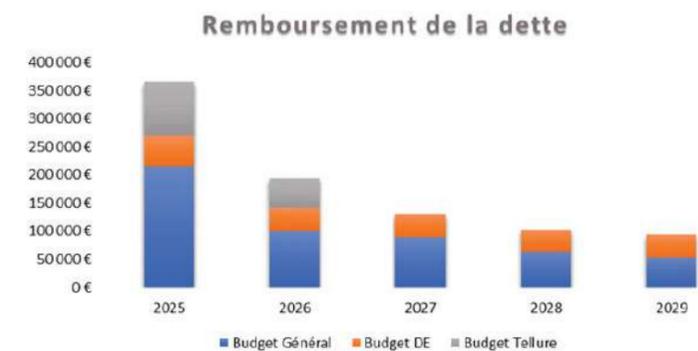


En 2024, le conseil communautaire a investi dans divers projets pour améliorer les services à la population.

- Aménagement de la Maison d'Assistantes Maternelles et du périscolaire à Rombach-Le-Franc : 213 700 €
- Étude de redynamisation : 83 000 €
- Fournitures de bois pour la construction du hall multi-activités du centre socio-culturel : 75 000 €
- Les Microfolies : 60 000 €
- Déploiement d'un réseau fibre optique : 112 500 €

Les montants ci-dessous correspondent à des avances attribuées à la SERS, organisme mandaté pour la gestion des travaux (voir p.8) :

- Crèche « Poisson Lune » à Lièpvre : 224 100 €
- Accessibilité : 342 700 €
- Maison du Val d'Argent : 108 700 €
- Pôle médical / Restos du Cœur : 83 700 €



LES SUBVENTIONS VERSÉES

- Au centre socio-culturel du Val d'Argent : 1 385 600 €
- À l'Office du Tourisme du Val d'Argent : 222 297 €
- À ATILAC TLVA : 119 364 €
- Aux associations diverses : 91 009 €
- Aux projets culture : 39 995 €
- À la SPL EVA : 35 000 €

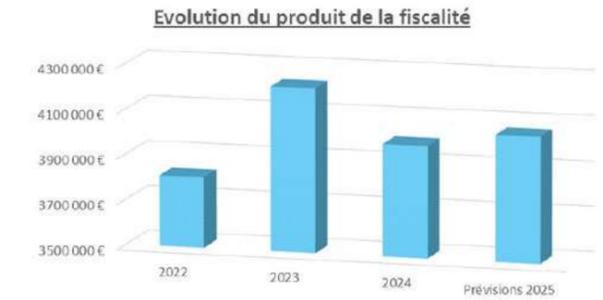
LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

Le budget intercommunal présenté ci-dessous s'emploie à résoudre la délicate équation entre la baisse des dotations, les prélèvements supplémentaires décidés par l'Etat (dispositif de lissage conjoncturel évalué à 92 000 €) et le maintien de la qualité des services de proximité tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie. Suite à tous ces éléments extérieurs, notre capacité à rembourser les emprunts s'en trouve dégradée.

Pas d'augmentation d'impôts



L'intercommunalité a fait le choix de **ne pas augmenter la fiscalité sur le territoire intercommunal en 2025**. Dans un contexte économique difficile, les élus souhaitent avant tout limiter au maximum la pression fiscale exercée sur les administrés et conserver ainsi leur pouvoir d'achat. Cependant, les bases d'imposition données par l'Etat évoluent cette année de 1.7 %.



Baisse de la fiscalité entre 2023 et 2024 due à une régularisation des bases fiscales des entreprises

QUELQUES MOTS SUR LES BUDGETS ANNEXES

Budget « développement économique »

Les travaux du Tiers-Lieu se sont achevés en 2024.

Les négociations de la vente du terrain « Danielsrain » permettront d'équilibrer le budget « développement économique » sans avoir recours à une subvention d'équilibre du budget général.

Budget « Tellure »

Des travaux de conformité sont prévus pour 2025 pour 86 750 € ainsi que le remplacement du système incendie (16 000 €).

Les grands projets 2025

- Rénovation de la crèche « Poisson Lune » à Lièpvre (permis en cours d'instruction)
- Finalisation de la Maison d'Assistantes Maternelles et du périscolaire à Rombach-le-Franc
- Poursuite de la mise aux normes d'accessibilité pour les bâtiments de la CCVA
- Création d'une Maison de Santé
- Création de la Maison du Val d'Argent
- Poursuite du déploiement de la fibre dans la vallée
- Atlas de la biodiversité pour connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel
- Mise en place d'une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain) visant à la réhabilitation des logements anciens

LES PRINCIPALES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES POUR 2025



*Budget prévisionnel 2025
**Budget prévisionnel total

UN PLAN GUIDE POUR ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DU VAL D'ARGENT

Le Val d'Argent est une vallée vosgienne de moyenne montagne très boisée. Ses quatre communes s'échelonnent le long d'un cours d'eau. Son économie présente une identité à la fois tertiaire et industrielle et dispose de savoir-faire anciens ou rares. Par son histoire singulière, il recèle un riche patrimoine naturel, matériel et immatériel abîmé par le temps.

Par exemple, la ville de Sainte-Croix-aux-Mines a défini un secteur de revitalisation urbaine pour améliorer le cœur de la ville. La ville de Sainte-Marie-aux-Mines souhaite quant à elle pouvoir mener des expérimentations liées à la rénovation d'immeubles d'habitation et d'espaces publics en centre-ville et en entrée de ville : c'est la mise en œuvre du projet d'ilot démonstrateur. De même, le secteur de la rue Osmond demande une réflexion autour de différentes interventions prévues pour sécuriser les voiries, mais également moderniser progressivement et respectueusement les bâtiments patrimoniaux qui accueillent les grands événements de la vallée. Ainsi, ce plan guide fera la synthèse de tous les projets et opérations déjà engagés dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, de la santé, du développement commercial et économique, et de l'attractivité dans le Val d'Argent.

Ce travail est soutenu financièrement par la Région Grand Est et la Banque des Territoires. Au plan juridique, un contrat de maîtrise d'œuvre urbaine est passé avec une équipe pluridisciplinaire conduite par l'urbaniste Jean-Didier Laforgue et le spécialiste de l'attractivité territoriale Marc Marynowier pour une période de deux ans, reconductible. La démarche aboutira à un projet territorial traduit par des plans d'actions à différentes échelles. C'est tout autant un projet urbain d'ensemble que la préfiguration des chantiers et des futurs mécanismes de transformation du territoire attendus par tous.

La clef de sa réussite est la bonne dynamique engagée entre la collectivité territoriale du Val d'Argent et les partenaires du programme Petites Villes de Demain. Sa réussite est également renforcée par les démarches participatives ou de concertation que les cinq collectivités territoriales mènent dans ce sens, chacune à leur niveau sur leurs compétences propres.



LE VAL D'ARGENT, SOURCE D'INSPIRATION TEXTILE

Autrefois une vallée textile prospère, le Val d'Argent conserve aujourd'hui un héritage riche, fait d'archives textiles et de savoir-faire endormis. Dans un contexte de redynamisation des petites villes post-industrielles, la mode peut devenir un levier de création et de valorisation du territoire.

C'est dans cette perspective qu'a été imaginé un **cahier de tendances territorial**, explorant l'identité (couleurs, matières...) du Val d'Argent à travers ses archives textiles et ses singularités naturelles. Sa réalisation a été confiée à Manuel Rucar de l'agence CHLOROSPHERE. Conçu comme un outil de prescription design, il propose une nouvelle lecture du territoire et inspire la création contemporaine.

Les premières réalisations textiles liées à cette édition ont été imaginées par un groupe d'agents municipaux et intercommunaux à partir des éléments naturels et des archives textiles de la vallée. Le groupe a été accompagné dans sa création par la designeuse textile Muriel Hasse-Collin. Trousses, sacs, tabliers, coussins aux couleurs ca-

ractéristiques de la vallée dévoilent des motifs floraux et des tissages de toute beauté ! Cette recherche expérimentale créative a été exposée à Mode et Tissus et elle explore les perspectives pour faire du Val d'Argent non plus un simple témoin du passé, mais une source d'inspiration pour les créateurs d'aujourd'hui et de demain.




TRAVAUX

Élu référent: Jean-Luc FRÉCHARD

La SERS, Société d'Équipement du Rhin Supérieur, est experte et leader dans les domaines de l'aménagement, de la construction et de la gestion de patrimoine. Entreprise Publique locale dont le premier actionnaire est la Collectivité européenne d'Alsace aux côtés de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, de la Région Grand Est et de la Banque des Territoires, la SERS est présente sur toute l'Alsace, au service de tous les territoires.

Des aménagements à Rombach-le-Franc

Les travaux d'aménagement d'une maison d'assistantes maternelles gérée par une association et de locaux mis à disposition du centre socio-culturel pour l'accueil du périscolaire ont commencé fin 2024 : la difficulté de trouver des entreprises pour tous les lots et la nécessité de renforcer le sol avec l'implantation de plus de 20 pieux de plus de 10 m de profondeur ont engendré un retard important sur le chantier.

Les subventions attribuées pour ce projet sont :

- 53 410 € de l'État, Dotation de Soutien à l'Investissement Local
- 201 600 € de la CAF, pour la MAM
- 31 000 € de la CAF pour le périscolaire
- 282 855,38 € de FEADER



La Communauté de Communes du Val d'Argent a un vaste programme de travaux de rénovation de ses bâtiments sur l'ensemble des communes du territoire qui s'intègre dans le plan d'actions du programme Petites Villes de Demain.

Un appui précieux pour mettre en musique l'ensemble des intervenants

Au vu de la charge administrative et les compétences techniques et comptables nécessaires pour suivre l'ensemble des chantiers sur des bâtiments intercommunaux, la Communauté de Communes a désigné, suite à un appel d'offres, la **SERS comme mandataire** pour certains travaux. Ainsi, la SERS intervient dans le Val d'Argent comme maître d'ouvrage délégué sur :

- La mise en accessibilité de 10 bâtiments recevant du public dont la médiathèque, la gendarmerie, le gymnase et le COSEC, la crèche à Bois l'Abbesse. Au total ce seront près de 8 000 m² qui seront mis en accessibilité. En 2024, les autorisations administratives ont presque toutes été obtenues ; les travaux démarreront en 2025.
- La création d'une Maison de Santé : aménagement de locaux pour accueillir une Maison de Santé pluriprofessionnelle sur Sainte-Marie-aux-Mines, Espace Edler Lepavec
- La rénovation du bâtiment périscolaire « Aquarium » et de la crèche « Poisson Lune » sur Lièpvre
- La création de la Maison du Val d'Argent, bâtiment de l'Office du Tourisme sur Sainte-Marie-aux-Mines qui accueillera le CIAP sur les étages
- La rénovation de la « Maison du Gardien » pour l'accueil des Restos du Cœur sur Sainte-Marie-aux-Mines, Espace Edler Lepavec

Fort de son expérience en matière de mise aux normes et de rénovation dans les établissements recevant du public, la SERS représente la Communauté de Communes à l'égard des tiers en développant une stratégie d'intervention durable, inclusive et sécurisée dans le respect des budgets.



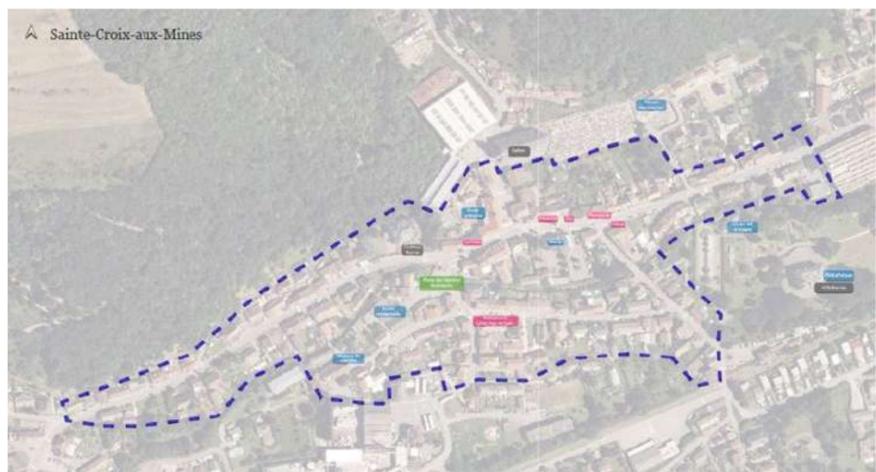
FINALISATION DE L'ÉTUDE DE REDYNAMISATION ET LANCEMENT D'UNE OPAH-RU

L'étude de redynamisation habitat/commerces, soutenue financièrement par l'ANAH, la CeA, la Banque des Territoires et la Région Grand Est, a été finalisée en fin d'année 2024. Cette étude a permis de travailler sur le calibrage d'une OPAH-RU (périmètre et objectifs quantitatifs), ainsi que de préciser un « îlot démonstrateur » au centre-ville de Sainte-Marie-aux-Mines.

A présent, « l'îlot » entre dans une phase opérationnelle via la réalisation d'un plan guide (cf. page 9) et la CCVA formalise le lancement de

l'OPAH-RU sur Sainte-Croix-aux-Mines et Sainte-Marie-aux-Mines. Le premier semestre 2025 est consacré à la rédaction de la convention multi partenariale et à la sélection d'un bureau d'études pour l'animation et le suivi de l'OPAH-RU. L'objectif est de démarrer l'OPAH en fin d'année 2025, pour une période de 5 ans.

Pour rappel, l'**OPAH-RU** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain) est un programme de réhabilitation du parc de logements privés sur un périmètre précis. Ce dispositif propose des aides financières et un accompagnement en faveur de la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat.



LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

La CCVA mène depuis 2021 une politique forte pour lutter contre les logements indignes. La problématique n'étant pas propre au Val d'Argent, les partenaires agissant contre l'habitat indigne ont mis en place une plateforme pour faciliter les signalements : Signal Logement.

conseils et informations auprès des locataires et des propriétaires.

La plateforme est accessible en ligne gratuitement au lien suivant : <https://signal-logement.beta.gouv.fr/>

Dans quel cas déposer un signalement ?

Si le logement est dépourvu de chauffage, envahi par des moisissures, comporte des pièces humides ou mal ventilées, est infesté de nuisibles, possède une installation électrique vétuste et dangereuse, ou si les fenêtres ne s'ouvrent pas, un signalement peut être effectué.

Signal Logement : un outil simple pour accélérer la détection et faciliter la résorption du mal logement

« Signal Logement » est une plateforme publique qui facilite la détection des situations, simplifie, accélère leur prise en charge et permet leur suivi entre tous les acteurs (DDT, ARS, CAF, Communautés de Communes, communes). Elle apporte également



OUVERTURE D'UNE MAISON DE L'HABITAT EN CENTRE ALSACE

Une Maison de l'Habitat a ouvert ses portes il y a quelques mois à Sélestat pour accompagner tous vos projets résidentiels. Ce nouveau service public vous offre des conseils et un accompagnement personnalisé sur la **construction, la rénovation, l'adaptation ou encore l'accès au logement social.**

Sur place, un agent d'accueil vous guide **gratuitement** vers les interlocuteurs adaptés et vous informe sur les aides financières disponibles.

Pour plus d'informations
Par téléphone du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h : 03 69 33 22 50
Directement sur place aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi : 8h30-12h : 3 rue Louis Lang à Sélestat

La **Maison de l'Habitat du Centre Alsace** rassemble **tous les services d'accompagnement** pour les **particuliers** (dont l'Espace France Rénov' du PETR) souhaitant améliorer leur logement, qu'il s'agisse d'une résidence principale ou d'un bien locatif.

Ce lieu privilégié vous permet d'obtenir des **conseils techniques, juridiques et financiers**, de **faciliter vos démarches** tout au long de vos projets et sur une **palette de sujets divers** :

- construction, achat d'un logement
- adaptation d'un logement
- rénovation énergétique
- remise en location d'un logement vacant
- éco-rénovation
- valorisation d'une maison à caractère patrimonial
- accès à un logement social



PARTENARIAT AVEC LA CeA POUR AMPLIFIER SON INTERVENTION POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT PRIVÉ

En 2022, la CCVA s'est engagée dans un partenariat avec la CeA pour la mise en œuvre du Fonds Alsace Rénov sur le territoire intercommunal.

La Communauté de Communes a ainsi décidé d'apporter une aide complémentaire aux aides de l'Anah et de la CeA pour les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs et les syndicats de copropriétaires, sous conditions de ressources. Cette aide a été fixée à **5% des travaux, plafonnée à 1 000 €.**

Le partenariat étant arrivé à échéance le 31 décembre 2023, la CCVA a décidé en 2024 de reconduire ce dispositif dans le cadre de la politique habitat 2024-2029 de la CeA, via la signature d'une nouvelle convention de partenariat aux mêmes conditions que la précédente.

En parallèle, la CCVA a également adhéré au **Fonds de sauvegarde de la maison alsacienne et du bâti traditionnel** de la CeA afin d'amplifier le soutien financier aux projets situés dans le Val d'Argent. Retrouvez toutes les informations sur le site de la CeA.

COMMISSION DE COORDINATION DE L'ACTION SOCIALE

La commission de coordination de l'action sociale mise en place en novembre 2023, s'est réunie 5 fois durant l'année 2024. Au cours des rencontres et des échanges, une analyse poussée du diagnostic élaboré pour la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF, a permis aux membres de s'imprégner de la situation qui prévaut sur notre territoire: politique d'accueil du jeune enfant, caractéristiques de la population des seniors, incidence de la précarité sur le territoire, pour ne citer que quelques exemples. Ce travail au sein de la commission permet aux membres de s'approprier collégiale-

ment ce qui touche le territoire et d'orienter des actions pour y répondre. C'est ainsi qu'ont vu le jour **l'initiative d'Octobre Solidaire**, l'organisation de la Journée des Aidants, le renforcement des actions initiées par les CCAS et le CSCVA en direction des seniors, la réflexion menée sur la thématique de la précarité alimentaire. **Cette année 2025 verra aussi le chantier du renouvellement de notre partenariat avec la CAF à travers l'élaboration et la signature de la nouvelle Convention Territoriale Globale pour les années 2026- 2030.** Un autre grand chantier en perspective.

UNE MAISON DE SANTÉ DANS LA VALLÉE

2025 devrait voir aboutir le projet de Maison de Santé, **rue Kroeber-Imlin**, à Sainte-Marie, aux 2ème et 3ème étages du bâtiment du CIAP. **Des travaux de rénovation pour répondre aux normes d'accessibilité et de fonctionnalité pour l'activité médicale** seront entrepris, suite à l'étude de programmation que le bureau d'étude mandaté par la SERS aura effectuée. Il est également prévu de réaliser des aménagements de qualité pour un accueil fonctionnel et convivial.

C'est lors du conseil communautaire du 19 décembre 2024 que les élus ont approuvé le programme de ce projet et ont inscrit au budget 2025 un montant prévisionnel de 1 100 000 € pour l'ensemble étude et travaux. Des subventions vont être sollicitées au-

près de la CeA, de l'Etat et de la Région Grand Est.

Cette décision fait suite à des mois de concertations et de réflexions autour de la problématique de l'offre médicale dans le Val d'Argent qui comme de nombreux territoires en France, voit le nombre de ses praticiens en baisse. Cette Maison de Santé, outre le fait qu'elle permettra à des médecins déjà installés de travailler dans des conditions satisfaisantes pour tout le monde ainsi que bien évidemment pour la patientèle, sera aussi l'occasion de regrouper, sur un même site, des infirmières et des généralistes, et d'offrir une possibilité d'installation à de nouveaux venus.

Une ouverture attendue et un beau projet pour la vallée !

LES RENDEZ-VOUS SOLIDAIRES DU MOIS D'OCTOBRE

Chaque année, en France, au mois d'octobre, l'alerte sur les cancers féminins prend la couleur rose, la semaine de la santé mentale en marque l'importance à travers toutes sortes d'initiatives, la Journée des Aidants cherche à rendre visible toutes celles et ceux qui agissent au quotidien auprès de leur proche.... C'est pourquoi, à l'initiative de la commission « Action Sociale » nous avons voulu, à l'automne 2024, commencer à mettre en lumière toutes les initiatives qui existent dans la vallée, ponctuellement ou tout au long de l'année, qui sont **des actions solidaires autour de la maladie, du handicap, de la précarité et qui renforcent et favorisent le bien-vivre ensemble.** C'est ainsi qu'une communication com-

mune a été élaborée à travers un flyer et une page dans le trimestriel « Sortir en Val d'Argent ». Elle a rassemblé Octobre Rose à Rombach-le-Franc, la Journée des Aidants à la Villa Burrus, la soirée sur les Troubles du Neuro-Développement de l'enfant à la Rotonde, le Festival d'Ici et D'ailleurs, clôturé par une soirée festive au théâtre et l'atelier « Penser son habitat de demain » au Tiers-Lieu « Les Gouttes d'Eau ». Toutes ces manifestations ont été bien accueillies et nous voulons reconduire cette concertation en 2025, en y intégrant encore d'avantage d'acteurs, tant notre territoire est riche de ces engagements solidaires.



La Journée des Aidants

Être aidant et se reconnaître comme tel n'est pas une évidence, car n'est-on pas d'abord un parent, un conjoint, un fils ou une fille avant de pouvoir se dire que l'aide et l'investissement en temps et énergie va au-delà de la simple solidarité familiale et qu'elle a chamboulé une partie, voire toute la vie, de l'aidant ?

Afin de proposer **des solutions, des conseils et de l'écoute à tous les aidants de la vallée**, la CCVA a organisé, le 5 octobre, une journée pour eux en partenariat avec le service autonomie Centre Alsace de la CeA en charge des seniors et des aidants, basé à Sélestat. Plusieurs stands d'intervenants tels le Comité Parkinson, l'Unafam, la Ligue contre le cancer ou le dispositif Rivage étaient au rendez-vous et ont accueilli les personnes venues se renseigner ou simplement partager leurs difficultés. Une prise en charge des personnes aidées était proposée à travers la présence de 2 auxiliaires de vie sociale, d'un atelier de médiation animale et d'un autre de couture. Pour les personnes qui le souhaitaient des massages et des conférences ont permis la détente et l'information.

De nombreuses personnes sont aidantes dans la vallée, des personnes de tous âges et de toutes conditions. Cependant l'invisibilité fragilise les ai-

dants. Leur présence, leur santé sont les garantes du maintien à domicile de leur proche. Mais ce soutien pèse parfois très lourd et la personne aidante finit par oublier de s'occuper d'elle-même. **La Journée des Aidants est une première action pour aller vers eux et elles, et essayer de répondre à leurs besoins.**

Vous qui êtes aidants, n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits, de ce qui vous manque sur le territoire pour que nous réfléchissions ensemble à ce que la CCVA peut mettre en place, au-delà de cette journée : dev-social@valdargent.com

Prochaine Journée des Aidants, le vendredi 17 octobre 2025 à la Villa Burrus à Sainte-Croix-aux-Mines.



Médiation animale

A cette occasion, deux associations sont intervenues en médiation animale auprès du public accueilli mais aussi auprès des intervenants des autres structures présentes. « Les amis de cartouches », fondée par Jennifer Pelletier qui a pour but de **mettre en œuvre toutes formes d'activités thérapeutiques, de loisirs et d'éveil, assistées par l'animal et « Kira 'mo »** de Morgane Breidt basée à Mollkirch.

Fondée par Boris Levinson (considéré comme le père fondateur de cette pratique aux USA vers la fin des années 50), **cette méthode repose sur la relation à l'animal pour établir un lien affectif et stimulant, contribuant ainsi à l'épanouissement personnel et à la santé mentale.** Les bénéficiaires de la médiation animale sont multiples, elle permet entre autres de réduire l'anxiété ainsi que la fréquence des crises d'angoisses, de générer la joie, de réduire les risques de dépression, de stimuler la mémoire et de travailler l'orientation spatio-temporelle.

Ce fut un grand succès tant auprès du public que des intervenant(e)s présent(e)s sur cette journée : assistantes de vie sociale, conférenciers, représentant(e)s d'organisation.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

Au printemps 2024 différents acteurs sociaux tirent le signal d'alarme : **de plus en plus de personnes ont du mal à se nourrir sur notre territoire.** La Commission Action Sociale organise alors une réunion de concertation qui rassemble les représentants des Restos du Cœur, de la CeA, des CCAS, du CSCVA et de la Conférence Saint-Vincent. Tous font le même constat : des personnes plus nombreuses demandent de l'aide, certaines « couches sociales » qui s'en sortaient jusque-là, sont beaucoup plus fragiles face aux aléas de la vie. Cette situation touche toutes les tranches d'âge. En cause : l'inflation, bien-sûr, mais aussi des mesures sociales plus drastiques.

Un diagnostic plus précis est mis en route en même temps que de répondre à un appel à projet « Mieux Manger pour tous », proposé par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) visant à **permettre l'accès à une meilleure alimentation pour tous.**

Les délais pour répondre aux appels à projet sont souvent assez courts et c'est avec beaucoup d'implication que les différents partenaires se concertent et que l'on y répond. Fin septembre la bonne nouvelle tombe : notre projet a été retenu ! Pour une enveloppe de 194 600 € dont une subvention de 149 000 € nous allons pouvoir travailler à améliorer la situation de notre territoire.

Ce projet, qui va s'étaler sur 3 ans, va se dérouler en plusieurs étapes. Après la première phase d'inventaire des différentes structures qui orientent des personnes vers de

l'aide (travailleurs sociaux essentiellement) et l'inventaire de celles qui apportent de l'aide (Restos du cœur, CCAS, St Vincent), l'analyse va consister à analyser les forces et faiblesses du système actuel.

Dans un deuxième temps, cette année sera consacrée à **recueillir la parole des usagers** afin qu'ils soient partie prenante des solutions qui seront apportées. L'an prochain nous pourrions rassembler ces temps de paroles et d'analyse pour en faire émerger des projets.

Nous sommes largement soutenus par le PETR Sélestat Alsace Centrale via le Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui se décline sur 4 axes :

- Sensibilisation d'une culture alimentaire
- Nouveaux débouchés de la Filière Agricole
- Maintien et développement d'une agriculture durable
- Renforcement de la justice sociale. C'est dans ce dernier axe que s'inscrit le Projet Mieux Manger pour Tous.

Le Val d'Argent pourra **servir d'incubateur pour faire avancer la réflexion sur cette problématique et la partager** avec nos partenaires au sein du PETR afin que les avancées qui émergeront de ce travail puissent profiter également à toute la population du Centre Alsace.



DES ACTIVITÉS VARIÉES PROPOSÉES AUX SENIORS

Chaque trimestre, le Centre Socio-Culturel du Val d'Argent (CSCVA) collabore avec les Centres Communaux d'Action Sociale de Sainte-Marie-aux-Mines et de Sainte-Croix-aux-Mines, l'Hôpital Intercommunal du Val d'Argent et la résidence « Le Relais de La Poste » à Lièpvre. Ensemble, ils proposent **un programme d'activités variées à destination des seniors, favorisant lien social, convivialité et bien-être.**

Une fois inscrits au CSCVA, les seniors peuvent participer à des animations régulières : deux mardis par mois, des après-midis jeux de société sont organisés dans divers lieux de la vallée par les CCAS et le CSCVA. Tous les lundis, de 14h à 17h, un moment chaleureux est proposé avec le « Café-Tricot » au Presbytère de Sainte-Croix-aux-Mines.

Une fois par mois, les « repas partagés » **offrent un moment convivial autour de plats faits maison, à « Convivance ».** Le « Relais de La Poste » accueille également un repas mensuel ouvert aux seniors. Chaque jeudi, des ateliers d'arts plastiques, parfois organisés en résidence, permettent de **stimuler la créativité tout en tissant des liens.**

Des sorties variées sont régulièrement proposées : restaurants, escapades en autocar, repas spectacles et découvertes culturelles comme le planétarium d'Epinal et le Marché de Noël de Montbéliard. Ces activités visent à **élargir les horizons et à vivre des moments forts en groupe.**

Au sein même du Centre Socio-Culturel, une animatrice propose chaque trimestre des ateliers de cuisine, de bricolage, ainsi que des projets intergénérationnels en partenariat avec le secteur famille et le Relais Petite Enfance. En parallèle, des séances de gym douce, des ateliers informatiques ou encore des rencontres autour de la prévention santé sont organisés tout au long de l'année avec d'autres partenaires associatifs.

L'objectif global de ce programme est de **lutter contre l'isolement, favoriser la création de liens sociaux, encourager les rencontres entre générations, l'accès à la culture et à des informations utiles pour la santé.** Grâce à une coopération étroite entre les communes et les acteurs sociaux locaux, ces initiatives s'adaptent aux

besoins des seniors et participent activement à leur épanouissement personnel.

Visite des marchés de Noël de Bergheim et Ribeauvillé



Sortie au lac de Longemer et visite de la confiserie des Hautes-Vosges



Mis en place pour maintenir les services publics et accompagner les habitants dans leurs démarches administratives, l'espace France Service de la vallée est installé à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines. En 2024, 1602 demandes y ont été traitées. Les problématiques principales concernent les retraites, les impôts et les pré-demandes de titres de séjour et de voyage.

L'accueil est libre ou sur rendez-vous auprès des agents dédiés :
03 89 58 33 81 ou 03 89 58 33 82
population-france-services@valdargent.com ou franceservices@valdargent.com

Les horaires :

Lundi de 08h00 à 12h00 / Mardi de 08h00 à 12h00 / Mercredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 / Jeudi de 14h00 à 19h00 / Vendredi de 13h00 à 17h00

UN PROJET SKI-ENVIRONNEMENT AU LYCÉE LOUISE WEISS



Du 5 au 10 janvier 2025, 50 élèves du lycée Louise Weiss sont partis au ski, en Haute-Savoie.

Section APPN envers les élèves débutants en ski,...

Le projet est avant tout un **projet d'intégration, de cohésion et d'ouverture.**

- **Intégration** car il cible des élèves issus à la fois de la Section d'enseignement général (2nde 1 et 2, Section APPN Terminale) et de la Section d'enseignement professionnel (2nde Nature Jardin Paysage et Forêt – NJPF). L'enjeu de ce point de vue est d'encourager une mixité des filières (élèves et enseignants) autour d'un projet de découverte sportive et environnementale commun. Il permet de décloisonner les relations entre les élèves et de créer un sentiment d'appartenance à une même communauté éducative : celle du Lycée Louise Weiss.

- **Cohésion** car la démarche se veut participative : les élèves sont responsabilisés sur un certain nombre d'objectifs pendant le séjour : vie en communauté, création et animation d'un blog dédié au séjour, organisation d'une soirée dansante pendant la semaine, gestion des repas, gestion de leur matériel, tutorat des élèves de

- **Ouverture** car au-delà de l'enjeu de l'apprentissage du ski alpin et de la découverte d'une station de ski tournée vers l'industrie du loisir, l'idée est aussi de sensibiliser les élèves aux conséquences environnementales des activités humaines de loisir sur l'écosystème alpin. Pour cela, lors d'une conférence participative animée par un guide naturaliste de la réserve naturelle de Sixt-Passy, les élèves ont pu découvrir la richesse de la faune et de la flore, et la nécessité de préserver l'équilibre naturel des espaces montagneux. L'échange a pu se poursuivre sur le terrain lors d'une randonnée en raquette avec des guides dans le site classé de la réserve de Sixt-Passy au Cirque du Fer à Cheval.

Le séjour a permis de construire une culture commune et partagée autour de la découverte du ski alpin et de l'environnement du massif alpin, première expérience montagnarde pour la moitié des élèves présents, ce qui est là aussi une grande satisfaction de la réalisation de ce projet.

La 7^{ème} édition de ce projet a été une nouvelle fois soutenue par plusieurs acteurs :

- **L'équipe de direction du Lycée Louise Weiss** qui soutient le taux d'encadrement conséquent nécessaire au bon déroulement des activités et de la gestion du groupe de 50 élèves pendant la semaine,
- **La Communauté de Commune** qui participe au financement du séjour en octroyant chaque année une somme non négligeable par élève participant,
- **Le Centre Socio Culturel du Val d'Argent** par la mise à disposition d'Osdine MEBARKI (BPJEPS, Référent Section APPN)
- **L'Association sportive du Lycée** et le collège **des professeurs d'EPS de la Cité scolaire** qui subventionnent le transport grâce aux bénévoles réalisés par la tenue de la buvette à la bourse aux minéraux
- **Les parents d'élèves** pour leur confiance et leur implication dans le projet
- **Les élèves** qui ont montré beaucoup d'enthousiasme et d'investissement dans les activités proposées sur et en dehors des pistes.

UN ENGAGEMENT FIDÈLE AUPRÈS DES JEUNES ENFANTS

Dans le cadre de l'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant qui impose de nouvelles obligations aux communes à partir de 2025, rappelons que la Communauté de Communes du Val d'Argent en accordant sa confiance depuis de nombreuses années au CSCVA, en s'impliquant au sein de son conseil d'administration et en finançant une part importante de son budget en collaboration avec la CAF, a permis au fil des ans de mettre en place sur le territoire un service aux familles exemplaire:

- une offre de périscolaire qui couvre le territoire avec un service de restauration proposé depuis 2020 par « l'Atelier de Guillaume », répondant au critère de qualité de la loi EGALIM.

D'autres projets sont en cours comme la Maison des Assistantes Maternelles (MAM) à Rombach-le-Franc pour une ouverture prévue en 2025 et la poursuite de multiples collaborations avec la médiathèque qui viendront enrichir l'offre aux familles sur notre territoire.



- le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) existant depuis 1992 est devenu Relais Petite Enfance (RPE) guichet unique en 2017. Il est un lieu où les parents peuvent trouver une information globale sur tous les services de petite enfance proposés en Val d'Argent : les différents modes de garde, l'accompagnement à la parentalité et les autres activités destinées aux tout-petits
- les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) depuis 13 ans
- le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) depuis 20 ans
- le Réseau Parents 68 depuis une quinzaine d'années.

L'ENGAGEMENT DES JEUNES CITOYENS



Le groupe **Jeunes en Val d'Argent** se compose actuellement d'une dizaine de jeunes citoyens de la vallée entre 14 et 27 ans. Il s'est constitué à partir du constat d'avoir le sentiment de n'être pris en compte nulle part dans la vie publique.

Depuis la création du groupe, les jeunes membres ont le sentiment d'être entendus et de pouvoir agir concrètement sur leur territoire.



Le point actuel sur leurs actions:

- **un concours "La parole est à vous"** a été organisé en avril au théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines, en partenariat avec le pôle culturel de la Communauté de Communes. Il s'agissait d'offrir la parole à toutes et tous sur la thématique: " Sommeil et nuit. Rêves et cauchemars". Le concours a rencontré un franc succès avec une participation forte des scolaires (du CM1 au lycée) et une vingtaine de participants adultes en soirée. Les prises de parole ont été de belle qualité, très diverses et souvent très émouvantes. Une expérience à renouveler.
- **la construction d'un abri** qui sera installé au City Park à Sainte-Marie-aux-Mines est en phase d'achèvement. Cette construction est encadrée par des membres de l'association Val Avenir et sera en place pour l'été.



- le groupe a également préparé, toujours avec la médiathèque, **un événement " Puissance K" , le 3 juillet**, sur l'Espace Baumgartner. C'est La Compagnie du Nord, basée à Saint Louis, qui a amené sa Caravane des Ecritures. Dessinateurs, comédiens, musiciens, écrivains ont proposé des ateliers divers aux jeunes à partir de 11 ans. Cette manifestation s'inscrit dans **les projets proposés** par le groupe Jeunes en Val d'Argent pour **l'espace Baumgartner**, dans le cadre plus général du projet de renaturation de cet espace: installation de barbecue, création d'un espace de promenade de chiens, jeux pour enfants, dispositifs d'exercice de mobilité... Il s'agit de proposer un lieu pour que les habitants se rassemblent en favorisant le lien intergénérationnel.
- le groupe participe également à des événements plus officiels: **temps de commémorations, prise de parole publique par exemple à la cérémonie des vœux de l'intercommunalité, participation à la balade urbaine organisée par la ville de Sainte-Marie sur les perspectives en matière d'urbanisme...**



Baucoup d'autres propositions sont envisageables. **Jeunes de la vallée, n'hésitez pas à vous manifester et à rejoindre le groupe.**

Pour les contacter : jeunesenvaldargent@gmail.com
Ou sur Instagram : [jva.68](https://www.instagram.com/jva.68)

PRÉVENTION

LES POMPIERS DU VAL D'ARGENT RECRUTENT

760 interventions par an
52 sapeurs-pompiers volontaires
2 sapeurs-pompiers professionnels
80% de secours et d'assistances aux victimes

**Centre de Secours Renforcé
SAINTE-MARIE-AUX-MINES**

Vous êtes une femme ou un homme ?
Vous avez entre 16 et 55 ans ?
Vous avez envie d'aider les autres ?

POURQUOI PAS VOUS ?

Pour plus d'informations, rendez vous sur : www.sdis68.fr

CO

**LES DANGERS
DU MONOXYDE DE CARBONE**

Incolore — Inodore — Toxique

**LE CO : UN RISQUE DOMESTIQUE QUI
PROVOQUE 300 MORTS PAR AN EN FRANCE ...**

Pour éviter les intoxications :

- Entretenez vos appareils de chauffage.
- Maintenez les bouches d'entrées et de sorties d'air libre.
- Aérer votre logement au minimum 10 minutes par jour.

Quels sont les symptômes ?

Maux de tête Nausées / Vomissements Fatigue

VIGILANCE FACE AU FRELON ASIATIQUE



Le frelon asiatique à pattes jaunes est une espèce exotique envahissante nuisible arrivée en France en 2004. Il s'est très bien adapté aux conditions et, de fait, a envahi tout le territoire et une grande partie de l'Europe. Il n'est plus envisageable de parler d'éradication, mais simplement de limiter sa propagation. Ce frelon est une menace pour la biodiversité : un seul nid consomme 11,32 kg d'insectes. Ils sont une menace pour l'apiculture - la part d'abeilles domestiques dans le bol alimentaire représentant environ 40%-, pour l'arboriculture et la viticulture par la consommation de fruits. Il peut aussi être source d'accidents pour la population lors de la défense de son nid. La fondatrice, au début du printemps, fait son nid primaire situé sur des constructions humaines (charpente, toit, abri de jardin...) puis y pond des œufs qui donneront des ouvrières. La colonie, lorsqu'elle devient trop forte, migre dans un nid secondaire durant l'été presque toujours dans un arbre jusqu'à 30 mètres de haut. En automne, la reproduction a lieu et les futures fondatrices se dispersent et fondent à nouveau des nids l'année suivante. Il est impératif de piéger les fondatrices efficacement et raisonnablement et de trouver et signaler les nids primaires et secondaires sur le site www.lefrelon.com

DANS LE VAL D'ARGENT, LA TRANSITION PREND LE GUIDON

Le programme Savoir Rouler À Vélo

Mis en place depuis 2023, ce sont plus de 200 enfants de CM1/CM2 de la vallée qui ont été formés dans le cadre du programme « Savoir Rouler à Vélo ». En 2024, 26 séances ont été réalisées pour 100 élèves de la vallée. Ces cours permettent aux élèves de CM1 et CM2 l'apprentissage du vélo en autonomie pour l'entrée au collège.

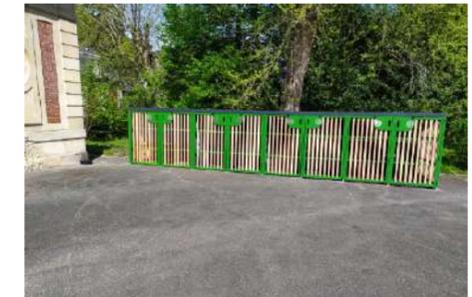
Ville en Selle

En 2024, 42 cyclistes du Val d'Argent ont participé au défi « Ville en selle ». Le principe, rouler le plus possible à vélo en équipe pendant trois semaines, que ce soit pour se rendre au travail, à l'école, pour faire ses courses ou pour les loisirs ! Au total ce sont 8073 km parcourus à vélo, soit l'équivalent de 1340,2 kg de CO2 évités. L'équipe de la Communauté de Communes a terminé 7^{ème} au classement en Alsace Centrale (10^{ème} en 2023).

Box vélo

Bonne nouvelle pour les cyclistes ! Un box vélo sécurisé de 8 places vient d'être installé dans le parc Burrus à Sainte-Croix-aux-Mines. Ce nouvel équipement gratuit vise à encourager la pratique du vélo au quotidien en offrant un espace pratique et sécurisé, à l'abri des intempéries, pour stationner son vélo.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de la Communauté de Communes du Val d'Argent de favoriser les mobilités douces et de proposer des solutions concrètes pour accompagner les changements de comportement en matière de déplacement.



ELSA : LE TRANSPORT COLLECTIF POUR LE VAL D'ARGENT ET L'ALSACE CENTRALE

En 2023, les quatre Communautés de Communes du PETR Sélestat Alsace Centrale ont confié au PETR la compétence « Autorité Organisatrice de Mobilité » et le pilotage d'un projet de développement des transports collectifs. Le 1er janvier 2025, une première phase du dispositif entre en vigueur, avec le déploiement du réseau ELSA sur l'Alsace Centrale. En particulier, ce service offre dès à présent aux habitants du Val d'Argent :

- **un transport à la demande 6 jours sur 7, d'arrêt à arrêt** et pouvant être porte à porte pour les personnes justifiant d'une mobilité réduite.
- **une navette entre les communes de la vallée**, La Vancelle et Sélestat, **selon les horaires des prises de poste** des salariés. Ces navettes restent accessibles à toutes et tous.

Comment ça marche ?

Via le site ou l'application ELSA TAD :

- Créez votre compte
- Réservez votre trajet 24/24h et jusqu'à 1h30 avant votre départ
- Renseignez votre itinéraire, le jour et les horaires souhaités
- Recevez un e-mail ou un SMS confirmant votre réservation
- Le jour J : rendez-vous à l'arrêt désigné et profitez de votre trajet

Vous pouvez également réserver votre TAD par téléphone au 03 88 57 70 70

Combien ça coûte ?

- E-ticket (achat en ligne) : 1,50€
- Achat auprès du conducteur : 2,50€
- Carte 10 voyages : 10€ (+2€ au premier achat pour le support de la carte)
- Abonnement mensuel ELSA : 28€

L'ensemble des titres et la liste des revendeurs : elsa-mobilites.fr



La Prime Vélo

Dans la continuité des dispositifs qui existaient depuis 2022, le PETR Sélestat Alsace Centrale reconduit l'aide à l'achat d'un vélo. Le règlement de cette prime vélo est globalement une synthèse des règlements appliqués précédemment dans les Communautés de Communes de Sélestat, du Ried de Marckolsheim, de la Vallée de Villé et du Val d'Argent, à savoir un montant de 75€ pour l'achat d'un vélo chez un revendeur d'Alsace centrale, qu'il soit « musculaire » ou à assistance électrique, neuf ou d'occasion. Seule une exception a été ajoutée, pour les vélos cargos, la prime sera d'un montant de 200€, ces vélos étant plus coûteux à l'achat.

Cette année donc, c'est le PETR Sélestat Alsace centrale, nouvellement Autorité Organisatrice des Mobilités, qui traitera les demandes de prime vélo, de leur validation au paiement.

Ce dispositif est ouvert jusqu'au 31 octobre 2025.

Les dossiers complets doivent parvenir au PETR Sélestat Alsace Centrale dans les 30 jours suivant l'acquisition du vélo (à la date de réception par le PETR Sélestat Alsace Centrale de la facture datée).

Par courrier :
PETR Sélestat Alsace Centrale
 15 boulevard Leclerc
 67600 SÉLESTAT
 ou à l'adresse mail :
administration@petr-selestat.fr
 ou être déposés au siège du PETR ou de la Communautés de Communes du Val d'Argent.



RÉTROSPECTIVE PHOTOS

Serge Zaka, consultant en agroclimatologie, a tenu une conférence sur l'impact du changement climatique sur l'agriculture en Alsace Centrale.



Cahiers de style : réflexion créative pour les agents du Val d'Argent



Les élèves de la vallée découvrent la Micro-Folie

Atelier « Calcule ton empreinte carbone » pour les agents du pôle culturel, dans le cadre de la démarche « Bibliothèque verte »



Visite guidée sur l'histoire de l'eau dans le Val d'Argent dans le cadre de l'événement La Vallée fait sa Transition



« The Fantasticks » présenté par l'Opéra du Rhin, qui vient pour la troisième année consécutive à Sainte-Marie-aux-Mines

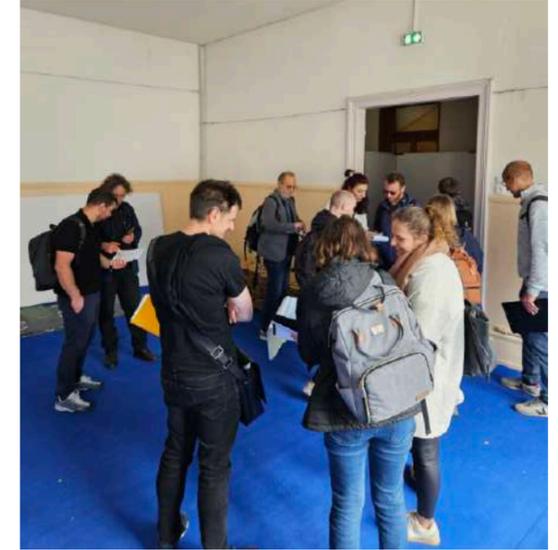
Les agents de la vallée ont participé à une journée de sensibilisation à la transition écologique avec un atelier « Inventons nos vies bas carbone »



Le Café Habitat organisé dans le cadre d'Octobre Solidaire



Le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges organise des rencontres pour les professionnels avec pour thématique « L'éco-rénovation du bâti ancien »



La nouvelle halle du centre socio-culturel a été construite en bois local

LE SCOT - SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Élue référente : Noëllie HESTIN



VOUS AVEZ UN PROJET ? IL POURRAIT BIEN ÊTRE FINANCÉ PAR LE PROGRAMME EUROPÉEN LEADER

Le programme LEADER, initié par l'Union européenne en 1991, soutient le développement rural et est intégré à la Politique Agricole Commune depuis 2007. Financé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), son objectif est de favoriser un développement local équilibré face aux défis des territoires ruraux. La période de programmation actuelle s'étend de 2023 à 2027 et repose sur des Groupes d'Action Locale (GAL), qui rassemblent des acteurs publics et privés pour sélectionner et accompagner financièrement des projets innovants.

La stratégie de développement local, élaborée en 2022, vise à promouvoir un développement durable à travers la mutualisation et la coopération. Quatre axes principaux ont été définis, avec les thématiques éligibles suivantes :

1. Mobiliser les atouts du territoire pour s'adapter au changement climatique (souveraineté alimentaire, biodiversité, agriculture durable, énergie, gestion de l'eau, paysage, filière bois, etc.).

2. Développer une attractivité ciblée, raisonnée et créatrice de liens (commerces et services de proximité, économie solidaire et/ou circulaire, tourisme responsable, patrimoine culturel, etc.).

3. Promouvoir les solutions de mobilité existantes, coordonner et réduire les besoins de déplacement (transports mutualisés, mobilités alternatives, plans de mobilité, services itinérants ou décarbonés, etc.).

4. Renforcer la coopération et mutualiser les moyens pour faire émerger les opportunités du territoire (réalisation d'actions communes avec des territoires voisins sur des thématiques telles que la jeunesse, l'environnement, la biodiversité, l'économie circulaire, etc.).

Pour mettre en œuvre cette stratégie, le GAL Alsace Centrale a reçu un budget de 1 078 120 € pour financer des projets jusqu'en 2027.

Quels types de projets peuvent bénéficier d'un financement LEADER ?

Pour être éligible au programme LEADER, un projet doit répondre à au moins trois critères principaux :

- Il doit se réaliser sur le territoire de l'Alsace Centrale (PETR + Communauté de Communes du Canton d'Erstein).
- Le projet doit s'inscrire dans la stratégie (les quatre thématiques mentionnées précédemment).
- Le projet ne doit pas avoir commencé, c'est-à-dire que les dépenses n'ont pas été réalisées.

La subvention LEADER peut être demandée par divers types de porteurs de projets, tels que des associations, des petites et moyennes entreprises, des agriculteurs ou des collectivités.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet du PETR de Sélestat et de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein ou contacter l'équipe technique du GAL à l'adresse suivante : leader@petr-selestat.fr

RÉVISION DU SCOT VALANT PCAET CONSTRUIRE L'AVENIR DE VOTRE TERRITOIRE

Qu'est-ce que le SCoT - schéma de cohérence territoriale ?

Un document d'urbanisme stratégique d'aménagement pour les 20 prochaines années.

Il assure la cohérence des politiques locales :



La révision du SCoT est une démarche collaborative mobilisant élus, acteurs locaux et professionnels à travers ateliers, séminaires, visites de terrain et entretiens

Qu'est-ce qu'un PCAET - plan climat air énergie territorial ?

L'objectif du PCAET est de soutenir et mettre en œuvre des actions concrètes et transversales, impliquant tous les acteurs du territoire, dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique, d'améliorer la qualité de l'air, de développer les énergies renouvelables et s'adapter au changement climatique.



Le projet d'aménagement stratégique se décline en 5 axes :

- Equilibrer et rechercher les complémentarités entre les territoires du PETR
- Adapter le territoire aux évolutions climatiques et préserver les ressources
- Miser sur le renforcement de l'économie productive bas carbone
- Favoriser le bien-être des habitants et des usagers dans le territoire
- Faire AVEC la population et les acteurs locaux du territoire

LE SCOT, UN OUTIL AU SERVICE DES DOCUMENTS D'URBANISME LOCAUX
Les PLU(i) ou cartes communales déclinent les objectifs du SCOT à l'échelle d'une intercommunalité ou d'une commune et établissent les outils réglementaires permettant leur mise en œuvre

Contenu d'un SCoT modernisé

Le projet politique stratégique

PAS
Projet d'aménagement stratégique

Le document prescriptif et les modalités de mise en œuvre

DOO
Document d'orientation et d'objectifs

DAACL
Document d'aménagement artisanal, commercial et logistique

Les explications, justifications et le programme d'actions

Annexes



Réunion publique

Le jeudi 9 octobre à 20h
Villa Burrus, 11 rue Maurice Burrus
à Sainte-Croix-Aux-Mines

Plus d'informations :
selestat-alsace-centrale.fr

PARTENARIAT AVEC INITIATIVE ALSACE CENTRALE : SOUTIEN APPORTÉ À 5 ENTREPRENEURS DE LA VALLÉE EN 2024

Depuis 2017, la Communauté de Communes a mis en place un **partenariat avec Initiative Alsace Centrale** afin de renforcer l'apport en fonds propres des créateurs, repreneurs et développeurs d'activités dans le Val d'Argent.

Le partenariat a permis jusqu'à présent de soutenir **25 entrepreneurs du Val d'Argent**, dont 5 en 2024, pour un total de 26 000€ :

- Mme DODIN Élodie à hauteur de 5 000 € pour la reprise du bar-tabac Le Saint-Claude - Chez Élo aujourd'hui - à Lièpvre
- Mme AUBRY Carole à hauteur de 4 500 € pour le développement de Cœur Bio à Sainte-Marie-aux-Mines,
- M. BURSTERT Ludovic à hauteur de 3 500€ pour la reprise de la Ville de Strasbourg - La Bonne Table aujourd'hui - à Sainte-Marie-aux-Mines,
- Mme STEULLET Elsa à hauteur de 3 000€ pour la création de l'Atelier Particulier de fermentation à Sainte-Croix-aux-Mines,
- M. WAGNER Ludovic à hauteur de 10 000 € pour la reprise de la pâtisserie Baradel - Hana aujourd'hui - à Sainte-Marie-aux-Mines.



Pour tout renseignement concernant la création, la reprise ou le développement d'une activité dans le Val d'Argent, n'hésitez pas à contacter Laetitia RAUGEL, animatrice d'Initiative Alsace Centrale, au 03 88 82 87 20 ou par mail à laetitia.raugel@initiative-iac.fr.

INAUGURATION DU TIERS-LIEU ASSOCIATIF À SAINTE-MARIE-AUX-MINES

Élu référent: Jean-Marc BURRUS

En 2016, la Communauté de Communes du Val d'Argent a initié un projet de remobilisation de deux friches commerciales situées aux 76/78 rue Wilson à Sainte-Marie-aux-Mines.

Imaginé au départ comme des ateliers partagés d'art, le projet a été repensé en 2021 comme un tiers-lieu associatif avec les Gouttes d'Eau du Val d'Argent afin de créer un lieu attractif qui redynamise le centre-ville et participe à l'attractivité du territoire.

Grâce à des financements importants de l'Europe, de l'Etat et de la Région Grand Est, pour la Communauté de Communes comme pour l'association, les travaux ont été achevés au printemps 2024 et le Tiers-Lieu a été inauguré le 12 juin.

Depuis, plusieurs entrepreneurs s'y sont installés et des formations, rencontres, soirées thématiques et ateliers ont pu être organisés afin de faire vivre ce lieu.

Pour rappel, le Tiers-Lieu propose un espace d'accueil, d'exposition, des bureaux partagés et des espaces de travail équipés d'internet haut-débit, des salles de réunion, des ateliers et boutiques d'artisanat local, ainsi qu'un programme d'animation et de formation tout au long de l'année, axé sur les enjeux écologiques et numériques.



TROUVER MON IMMO PRO



Dédié à l'immobilier d'entreprise, le portail **Trouver mon Immo Pro** recense les biens immobiliers (bureau, local commercial, entrepôt, atelier/bâtiment industriel, terrain, ...) disponibles à la vente ou à la location en Alsace. Destiné aux porteurs de projet, dirigeants d'entreprise, agences immobilières, collectivités territoriales, offices notariaux, experts comptables, il permet de diffuser et de consulter les offres de biens.

L'objectif de **Trouver mon Immo Pro** est de centraliser l'offre immobilière en Alsace et de faciliter l'implantation et le développement des entreprises.

Vous souhaitez vous développer ou vous implanter sur notre territoire ? Consultez gratuitement le site <https://www.trouver-mon-immo-pro.fr/alsace> Vous disposez de biens professionnels à présenter sur Trouver mon Immo Pro ? Vous souhaitez renforcer la visibilité de vos annonces ?

Contactez Myriam Hoenig au 07 61 81 17 25 ou Catherine Keller au 07 61 72 85 20 ou Elisabeth Schublin au 06 42 03 53 84

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Élue référente : Noëllie HESTIN



LA CCVA POURSUIT SON ENGAGEMENT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN ALSACE CENTRALE

Territoire Engagé pour la Transition Écologique (T.E.T.E.)

Dans le cadre du programme, la Communauté de Communes du Val d'Argent, en collaboration avec les quatre autres Communautés de Communes d'Alsace Centrale, continue de mener des actions concrètes en faveur de la transition écologique. Le travail mené a permis de réaliser un état des lieux sur les deux référentiels de l'ADEME, **Climat-Air-Energie (CAE)** et **Économie Circulaire (ECi)**. Les résultats obtenus en juin 2024 sont les suivants.



	CCS	CCVA	CCRM	CCVV
Résultat CAE de l'audit initial validé par auditeur en juin 2024	23 %	17 %	20 %	25 %
Objectifs CAE à atteindre en 2027 pour le COT	35 %	29 %	32 %	37 %
Résultat ECi de l'audit initial validé par auditeur en juin 2024	11 %	15 %	13 %	13 %
Objectif ECi à atteindre en 2027 pour le COT	23 %	27 %	25 %	25 %

Chacune des 4 Communautés de Communes devra progresser de 12% d'ici 2027 sur les thématiques CAE et ECi pour remplir les objectifs du Contrat d'Objectif Territorial (COT).

Le COT permettra le financement de 350 000€ maximum sur 4 ans au bénéfice du territoire. Plus d'informations sur le site internet du PETR Alsace Centrale.



Afin de réaliser ses engagements, les élus et l'ensemble des services de la CCVA ont travaillé avec deux bureaux d'études afin de coconstruire une feuille de route et de faire ressortir un plan d'action. La présentation du plan d'action en commission « développement local et transition » a eu lieu le 20 février 2025. Il a par la suite été validé en conseil communautaire le 6 mars 2025.

Retrouvez le plan d'action sur le site de la CCVA :

www.valdargent.com/le-territoire/pcaet/territoire-engage-pour-la-transition-ecologique

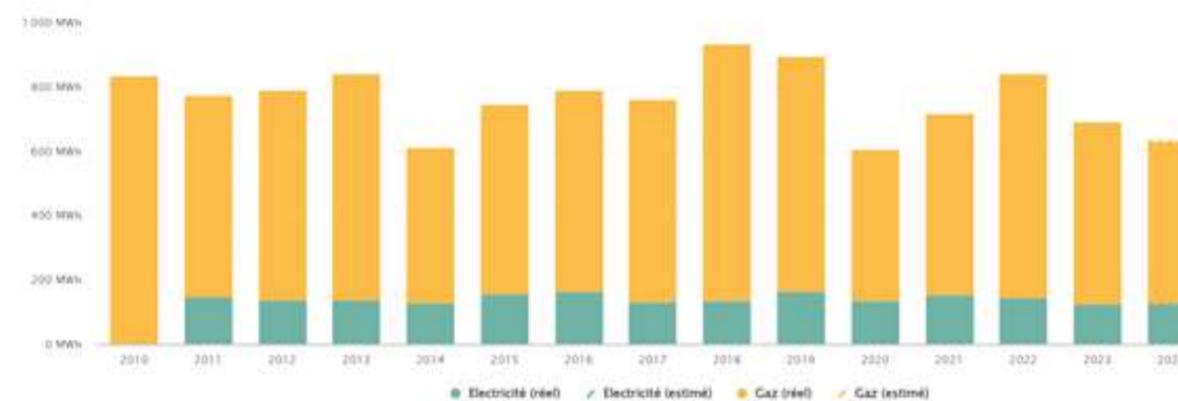
Pour des économies d'énergie

Dans le cadre de sa politique de sobriété énergétique, la CCVA a mis en place plusieurs mesures sur ses bâtiments et auprès de ses usagers.

- Identifier et cibler les gisements d'économies via un outil de suivi des fluides
- Vérifier les systèmes de régulation de chauffage et s'assurer de leur bonne utilisation
- Respecter le code de l'énergie en appliquant des températures de consigne en fonction de la typologie des bâtiments
- Optimiser les saisons de chauffe des bâtiments et mettre en place un réducteur de chauffage pendant les vacances dans les bâtiments inoccupés
- Mobiliser et former les agents

Grâce à ces efforts, la Communauté de Communes a réussi à **réduire sa consommation d'énergie de 9 % en 2024**, soit 38 600€ économisés, par rapport à 2023*. **Cette année 2024 enregistre ainsi la plus faible consommation énergétique depuis 10 ans**, à l'exception de l'année 2020, marquée par la crise sanitaire du COVID.

Evolution annuelle des consommations d'énergie



Sensibilisation et formation

Le dispositif accélérateur de transitions soutenu par l'ADEME et Climaxion a permis de déployer 44 actions de sensibilisation et de formation en 2024, axées sur la transition écologique.

Ainsi, 1 379 personnes ont pu participer aux activités proposées par la CCVA. L'objectif de ces actions est de favoriser les échanges, d'accompagner les participants, de les encourager et de les informer sur les enjeux environnementaux.

Parmi les temps forts de l'année, le mois thématique de la médiathèque sur la transition « Vers un monde nouveau » a marqué un moment clé, sensibilisant 426 personnes en mars dernier. Ce mois a notamment été ponctué par la conférence de Serge Zaka sur l'impact du changement climatique sur l'agriculture en Alsace Centrale. Nous pouvons également citer la journée thématique « La Vallée fait sa Transition » autour du sujet de l'eau.

Pour plus de détails, rendez-vous sur le site de la CCVA.

Accompagnement des communes : des actions concrètes pour la transition



- **Développement des énergies renouvelables** : La CCVA accompagne les communes dans la réalisation de zones d'accélération des énergies renouvelables, la rédaction des délibérations, la préparation des enquêtes publiques, et la création des zonages. Les données sont également mises à disposition sur la plateforme Géoportail, en coordination avec la préfecture.
- **Décret tertiaire** : La CCVA aide les communes à renseigner la plateforme OPERAT, en conformité avec le décret tertiaire, afin d'optimiser la gestion de l'énergie dans les bâtiments publics.
- **Gestion des marchés énergétiques** : Un accompagnement est proposé pour la rédaction des pièces de marchés, l'ouverture des plis, l'analyse des offres et la notification des résultats.

*réduction calculée après correction en fonction des variabilités climatiques annuelles, afin pouvoir comparer à « climat constant ».



VERS UN RECENSEMENT DES ESPÈCES AVEC LES 24H DE LA BIODIVERSITÉ

En juin 2024, nous avons reçu les **24 heures de la biodiversité**. Il s'agissait pendant un jour et une nuit de circuler sur tout le territoire pour y faire un inventaire aussi précis que possible de sa faune et de sa flore. L'événement sans coût nous a été proposé et réalisé par l'Office des Données Naturalistes, ODONAT qui recueille toutes les observations. Une centaine de naturalistes empruntant des circuits représentatifs ont parcouru l'ensemble de notre territoire caractérisé par sa diversité et l'ampleur de ses zones Natura 2000. Cette opération a donné lieu à une restitution le 30 novembre à la Maison des œuvres de Sainte-Croix-aux-Mines. À l'initiative de la Directrice du site Tellure, les **24 heures de la biodiversité** ont donné lieu en parallèle à un **festival de la biodiversité** au parc minier.

Les inventaires complets seront intégrés à l'Atlas de la biodiversité qui recueillera 80 % de financement de la part de l'Office Français de la Biodiversité, si notre candidature y est éligible. Ces données alimenteront aussi le PLUI en construction.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Élu référent: Gérard FREITAG

LES RÉALISATIONS DU GERPLAN

Le Plan de Gestion de l'Espace Rural et Péri-urbain (GERPLAN) a permis de faire bénéficier à nouveau en 2024, la Communauté de Communes de fonds venus de la Collectivité européenne d'Alsace et de mener certaines actions. La **commande groupée annuelle d'arbres fruitiers** a pu être ainsi poursuivie une année de plus. Un assortiment de 70 plants a été distribué aux particuliers pour une nouvelle campagne de plantation. L'opération menée depuis plusieurs années consécutives a donc indéniablement contribué à recréer le tissu des vergers hautes-tiges de la vallée. Comme l'an passé une journée de formation aux premières tailles, animée par une monitrice professionnelle, s'en est suivie et a mobilisé une bonne dizaine de participants très motivés.



L'AVENIR DU SITE BAUMGARTNER

Le site appartient à l'intercommunalité. S'étendant sur presque 3 hectares, en plein tissu urbain, disponible en dehors des grandes manifestations, il présente un intérêt fort par sa valeur patrimoniale, l'espace de vie qu'il représente, l'accueil bénéfique de la nature en ville qu'il peut favoriser, en particulier par la présence de l'eau. Il peut ainsi devenir un lieu emblématique s'adressant aussi bien aux habitants qu'aux visiteurs de la vallée.

La Communauté de Communes a demandé par conséquent, et sur l'engagement financier fort de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, des propositions techniques et financières à deux bureaux d'étude. La voie est donc ouverte à une **requalification globale du site**. Elle comporte en priorité la sécurisation du plan d'eau mais envisage plus largement la mise en valeur pour notre territoire des potentiels du lieu. La phase de réalisation suppose plusieurs étapes de consultation des habitants. De jeunes citoyens ont d'ores et déjà fait des propositions complémentaires, en particulier un parcours sensitif intergénérationnel et les ont adressées aux bureaux d'étude (cf page 18).

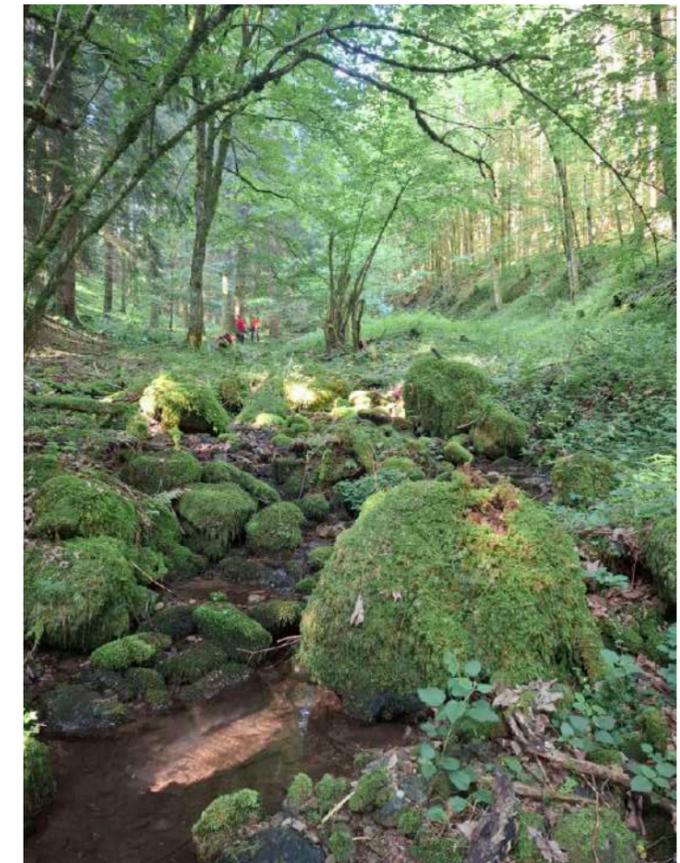
UNE ÉTUDE DE LA LIÈPVRETTE DANS LE CADRE DE LA GEMAPI

La GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations est confiée aux Communautés de Communes depuis 2014. Elle a été activée en Val d'Argent en 2021.

La GEMAPI a pour mission de se saisir d'un certain nombre de problèmes concrets liés à nos cours d'eau, tels que la présence d'obstacles, l'invasion de plantes exotiques, le dépérissement de la ripisylve, le transport des matériaux, l'érosion et l'entretien des berges.

Plus largement, elle a pour objectif la prise en compte des cours d'eau en Val d'Argent devenus problématiques par les périodes de sécheresse accumulées et le manque de neige. Devant l'ampleur de la question et des risques (il est à prévoir que cette année 2025 nous serons obligés de réactiver le dispositif de vigilance sécheresse) il nous a paru impératif d'initier une étude complète du bassin versant de la Lièpvrette du Val d'Argent. Cette étude permettra d'élaborer un programme pluriannuel global permettant de bénéficier aux meilleurs taux de l'aide financière de l'Agence de l'Eau. L'intérêt de cette solution est aussi de parvenir à une vision globale, de cibler les zones et tronçons où des interventions auraient des effets concrets, de programmer ces interventions, selon les priorités et les ressources financières disponibles.

La consultation des habitants et la prise en compte des études déjà effectuées seront des points essentiels en cours d'étude. Une convention entre la Communauté de Communes et la Fédération de pêche du Haut-Rhin a d'ores et déjà été signée. Elle permettra à cette dernière de continuer à transmettre son expertise sans coût.



LA CARTOGRAPHIE AGRICOLE

Nous travaillons actuellement à une cartographie agricole qui permettra de porter un regard informé sur l'aspect foncier (situation des exploitations, surfaces en propriété, surfaces en location ...), les types d'exploitation, la ressource en eau, l'évolution du paysage agricole, les surfaces mécanisables ou non, les terres disponibles des collectivités, les tranches d'âge des exploitants, le type des prairies permanentes ...

C'est un travail en collaboration entre la Communauté de Communes, "Terre de Liens" et le Parc Naturel Régional des Ballons. Le gain serait d'avoir la vision la plus juste possible pour une agriculture de montagne durable et résiliente par rapport aux évolutions sociétales et climatiques et une anticipation sur la problématique des transmissions d'exploitation.

L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AGRICULTURE DE MONTAGNE : LE CLIT

À la demande des trois communes d'Orbey, Lapoutroie et Sainte-Marie-aux-Mines et à l'initiative de « Terre de Liens », une enquête intitulée « État des lieux du foncier agricole et repérage des enjeux de transmission » a été réalisée en 2022. Elle a permis de recueillir les témoignages d'agriculteurs et agricultrices mais également de porteurs de projets agricoles. Une étape supplémentaire a été franchie en 2024. Il s'agissait cette fois pour notre Communauté de Communes de rejoindre un dispositif intitulé « Comité local installation transmission pour le pays Welche et le Val d'Argent ».

Cette structure se fixe trois objectifs principaux :

- Accueillir, faire venir et renforcer les possibilités d'installation sur tout type de projets,
- Améliorer l'identification en amont des agriculteurs en fin de carrière,
- Favoriser l'attractivité du métier d'agriculteur et celle du territoire.

Le CLIT comportant des agriculteurs, et des élus d'Orbey, de Lapoutroie et du Val d'Argent ainsi que les associations « Pas à Pas » et « Terre de Liens » se réunit donc régulièrement pour faire le point en particulier sur la question des transmissions et organise des visites d'exploitations. Elles s'est mise aussi en relation avec le Parc Naturel des Ballons, la SAFER et les agents immobiliers.

HABITER ET VIVRE LE BOIS LOCAL : ADHÉSION À L'ASSOCIATION « BOIS D'ARGENT »

Dans le cadre du **programme COOP'TER**, une démarche innovante de coopération économique « Habiter et vivre le bois local » a été initiée sur le territoire du Val d'Argent afin de se réapproprier la valeur de la ressource et du travail du bois.

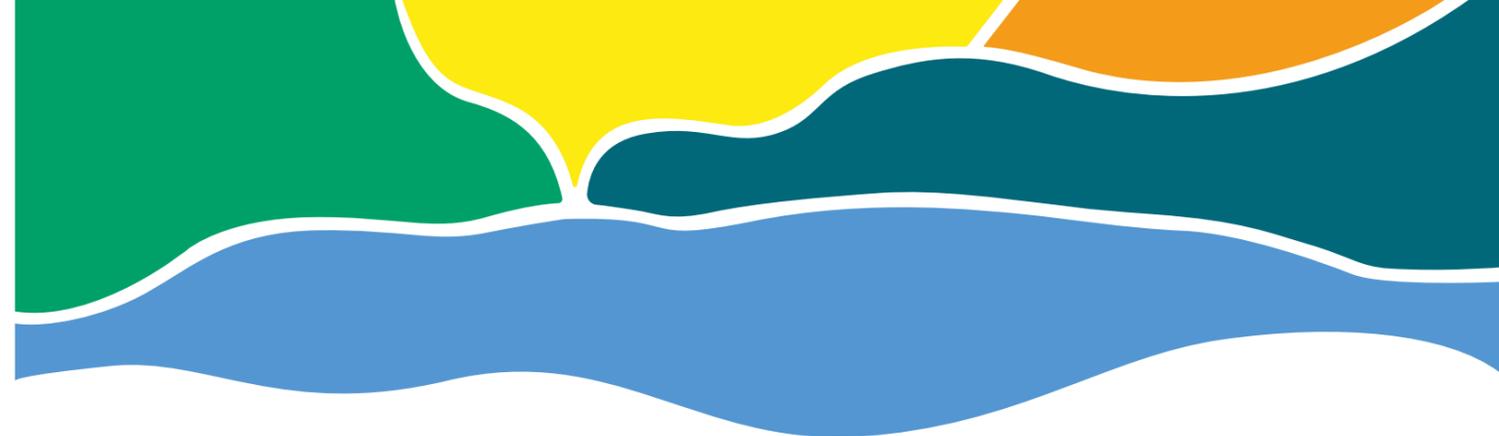
Après une première phase au second semestre 2022 de caractérisation des acteurs et des potentiels de coopération, les premières actions ont été lancées en 2023 et l'année 2024 a été marquée par la structuration des partenaires en association : l'**association « Bois d'Argent »**.

Elle se donne pour objet de coopérer autour de trois objectifs principaux :

- **Redynamiser le territoire du Val d'Argent** dans sa dimension socio-économique en s'appuyant sur les atouts de la ressource et filière forêt/bois
- **Préserver les forêts locales et leur biodiversité**
- **Valoriser et promouvoir le bois et les savoir-faire** qui en font un objet de culture vivante et patrimoniale.

Elle regroupe des passionnés du bois, de la forêt et du territoire, qui se reconnaissent comme un « écosystème de coopération territorial ». Les membres sont scindés en plusieurs catégories : professionnels du bois, appui ressources – sensibilisation – formation, territoires et patrimoine, usagers et soutiens et membres de droit et partenaires.

La Communauté de Communes a adhéré à l'association en décembre 2024 en tant que membre fondateur.



DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Le Salon de la médiathèque et ses animations

Le Salon, inauguré fin 2022 au rez-de-chaussée de la médiathèque, a été le cadre de plusieurs animations conviviales et tout public en 2024.

Nous avons lancé les « apéro-salon » avec une soirée jeux de société le 15 mai et en partenariat avec la Librairie « Les Darons » de Villé qui nous a fourni une belle variété de jeux.

Le 27 septembre, nous avons proposé une 2ème édition pour une soirée « marathon du puzzle » ! 4 équipes de 5 personnes ont reçu le même puzzle et ont collaboré pour l'assembler le plus rapidement possible.

Ces animations ont eu du succès auprès du public et les participants se sont réjouis des prochaines soirées au Salon.

Le concept du Salon était aussi de donner l'envie aux usagers d'organiser leurs propres animations. Adeline et Elisabeth, abonnées à la médiathèque et membres du groupe musical AEncre nous ont ainsi proposé une veillée autour de chants québécois le 20 décembre. Une belle soirée d'échanges qui donnera lieu à d'autres veillées dans la vallée.

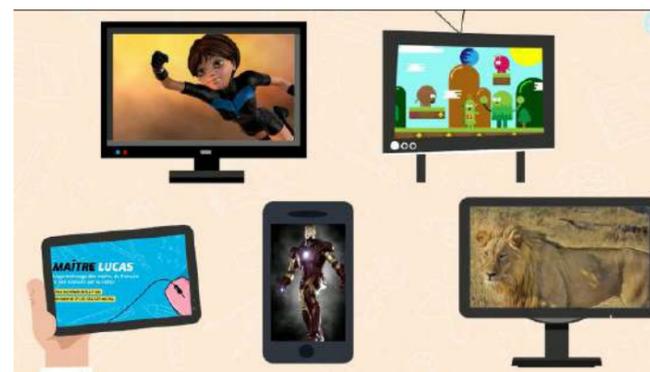


Les écrans, avec modération

Les enfants sont trop exposés aux écrans : TV, téléphone, tablettes, PC, jeux vidéos... ce qui n'est pas sans conséquence sur leur développement intellectuel et cognitif.

Beaucoup de familles en sont conscientes, mais un peu démunies lorsqu'il s'agit d'établir des règles... ! Les agents de la médiathèque, du secteur cinéma et musique, ont conçu un outil ludique de gestion du temps d'écran qu'elle présente aux élèves lors d'accueils de classe de primaires. Cette animation se passe en deux temps : après avoir visualisé un petit documentaire de la série « Maître Lucas » sur les écrans, les enfants sont invités à devenir les « Maîtres des écrans ! ». Vient alors le moment de compléter et de monter la « Roue des Activités », qui offre aux enfants des dizaines d'idées d'activités pour éviter d'opter pour l'option « écrans ».

Un semainier du temps d'écran ainsi qu'une fiche explicative de l'outil sont envoyés aux enseignants afin de poursuivre ce travail en classe et à la maison en collaboration avec les parents !



La culture des liens intergénérationnels à la médiathèque

La Médiathèque du Val d'Argent cultive les liens intergénérationnels tout au long de l'année. Ainsi, en 2024, jeunes et aînés ont eu l'occasion de se retrouver lors de trois moments privilégiés. Au mois de mars, parents, enfants et grands-parents ont fabriqué ensemble des lampes déco de printemps sur le mode récup' sous la houlette de Michèle Fluck dans le cadre de la thématique de la transition écologique. En mai, les élèves de l'école de Lièpvre ont partagé un après-midi olympique avec les résidents du Relais de la Poste, avec un invité d'honneur surprise : le champion de snowboard Charlie Cosnier ! Enfin, en décembre, la soirée pyjama zen a rassemblé toutes les générations pour un moment de lecture, de relaxation et de douceur partagés.



Le dispositif Grammage

En postulant au dispositif GRAMMAGE, financé par la DRAC Grand Est et la Région Grand Est, la médiathèque du Val d'Argent s'est engagée, sur 3 ans, à la réduction de la fracture entre les publics et la lecture via la création de liens étroits entre les livres et les habitants. En 2024, nous avons programmé 82 animations pour un total de 4 408 participations. Parmi nos actions phares : les tournées de "lecture offerte" en partenariat avec l'Education Nationale, les expositions extérieures "10 min avec" qui fleurissent en amont des rencontres d'artistes et enfin les ateliers "à vos crayons" qui permettent aux enfants de travailler leur technique avec des illustrateurs professionnels. Nous avons ainsi accueilli Camille Tisserand, Amélie Dufour, Amandine Meyer et Marion Duval. Imaginées en partenariat avec les éditions Feuilles de menthe, ces actions doivent également contribuer au rayonnement du territoire à l'extérieur puisque la célèbre autrice Christine Naumann-Villemin, écrit actuellement une fiction sur le textile en Val d'Argent.

Le gaming aux LABS

Côté gaming, les consoles rassemblent un large public autour de compétitions et d'ateliers accessibles à tous. Les samedis après-midi gratuits renforcent l'accessibilité et favorisent les échanges intergénérationnels, sans oublier la possibilité d'emprunter des jeux vidéo.



La Micro-Folie du Val d'Argent avec les LABS

Les Labs du Val d'Argent proposent des expériences immersives alliant culture et numérique à travers leurs animations via la Micro-Folie. Depuis son inauguration, celle-ci a circulé entre la médiathèque, la cité scolaire et le Tiers-Lieu Les Gouttes d'Eau, offrant un accès privilégié aux chefs-d'œuvre des grands musées nationaux. Parmi les œuvres accessibles, on retrouve notamment des musées classiques mais également des collections issues de différentes régions. Par exemple, la collection Grand Est a été mise en avant lors de l'accueil de classes et de certains ateliers, permettant ainsi de découvrir ou redécouvrir le patrimoine culturel de notre région. En parallèle, des ateliers créatifs tels que le flocage, la découverte de la réalité virtuelle, la découverte des collections textiles et bien d'autres permettent d'amener la culture artistique au Val d'Argent. Ce matériel peut être également utilisé indépendamment dans les divers projets qui peuvent lier le numérique ou la culture.



Les 20 ans de la médiathèque

Le 22 octobre 2004, la médiathèque intercommunale du Val d'Argent ouvrait ses portes dans l'ancienne maison de maître d'André Burrus.

Depuis 20 ans, la médiathèque s'impose comme un acteur culturel incontournable en proposant diverses animations destinées aux habitants du Val d'Argent. Grâce à des actions hors-les-murs, à des projections, à des programmations de concerts, à l'accueil des élèves de la Vallée, à des lectures pour les tout-petits, en instituts et en maisons de retraite, la médiathèque a su tisser des liens forts avec son public et ses partenaires.

Durant tout le mois d'octobre 2024, l'équipe des bibliothécaires a eu à cœur de proposer des événements insolites.



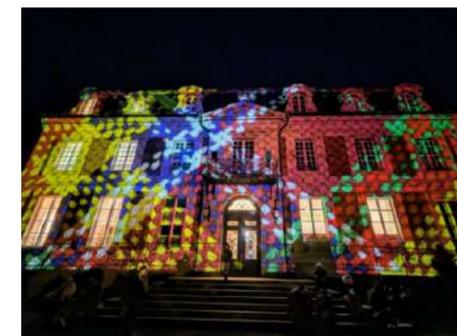
Le 1^{er} octobre, les abonnés, élus, collègues, partenaires et habitants ont été sollicités pour une photo sur le parvis de la Villa Burrus. L'ensemble des participants devait pour l'occasion prendre place sur des chiffres dessinés à la peinture : un 20 géant ! Les photos, prises d'une part par Denis Masson depuis le balcon du 1^{er} étage et d'autre part par le journaliste et pilote de drone de TLVA, Jean-Philippe Heim, sont venues habiller la porte d'entrée intérieure de la Villa Burrus. Les participants étaient ensuite conviés à l'inauguration de l'exposition de dessins de la médiathèque spécifiquement créée par Raphaël Seiler pour cet anniversaire. La soirée s'est achevée par une restitution de souvenirs et de témoignages collectés et retranscrits par les agents du pôle culturel.

Les événements se sont ensuite enchaînés durant le mois d'octobre avec un spectacle drôle et émouvant « Le Vétolibraire », sauveur de livres, la création sur mesure d'une visite inso-

lite de la médiathèque avec la conteuse Muriel Tholozan et une soirée danse qui nous a fait nous plonger dans l'ambiance des années 30 avec Gatsby et les danseurs Amandine et Marc Hamm.



Le point d'orgue a été indéniablement la soirée du mardi 22 octobre 2024. La médiathèque a eu envie de faire la fête avec ses abonnés, ses partenaires et ses élus. Des projections de pièces de tissus issues des trésors de la tissuthèque ont été projetées sur les murs extérieurs de la Villa Burrus grâce au travail de Pierre Fraenkel et du service Patrimoine de la CCVA.



Les convives recevaient ensuite un porte-clé en bois local spécialement créé par l'atelier sainte-crouzien, Les Pyros de Cosko, et un marque-page ensemencé grâce au soutien de l'ADEME et du service Accélérateur de transitions. Les petites graines de marque-page pourront être plantées à l'arrivée du printemps et donner de jolies fleurs des champs.

Durant, cette soirée les invités ont pu découvrir la « Maison de la petite souris » en secteur jeunesse, spécialement créée par L'Atelier des peupliers de Sainte-Marie-aux-Mines, pour redonner un coup de jeune à la salle des albums. Puis, les bougies des gâteaux, apportés par le président de la Communauté des Communes Jean-Marc Burrus et Nadège Florentz, élue et membre de la Commission Culture,

ont été soufflées par toute l'équipe de la médiathèque.



Enfin, les abonnés, élus, collègues, partenaires et habitants ont été invités à rejoindre le parvis pour assister à un spectacle de feu avec la Compagnie Art'hémis qui est venue clore les festivités d'anniversaire.



DES ACTIONS CULTURELLES

Rodéo d'Âme de retour au Brézouard

Le collectif Rodéo d'âme était de retour dans la vallée la semaine du 4 octobre pour interpréter son spectacle « La Terre que certains aiment ». Conçu pendant que les artistes arpentaient les pentes du Brézouard à la rencontre de ses habitants, l'œuvre a été donnée deux fois grâce au soutien du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges: une fois à un public élargi et une deuxième fois aux classes de 3^{ème} de la cité scolaire. Grâce à Claire, Alexandrine et Sylvain, ils ont découvert les histoires de ceux qui font montagne avec eux. A travers leurs arts - la parole, la musique et le dessin-, les histoires prennent vie et deviennent immortelles. D'autant plus lorsque les collégiens repartent avec les dessins qui ont pris vie sous leurs yeux.



Résidence artistique

Dans le cadre de l'été culturel du ministère de la culture financé par la Drac, la Cie Attanour est venue 2 semaines au théâtre pour travailler sur son œuvre « Le cri de la poupée » inspiré des contes d'Hoffmann. Une autre semaine fut consacrée à des ateliers de création de masques à l'internat du lycée, au Tiers-Lieu du Val d'Argent ainsi qu'à la Villa Burrus. Entre onirisme et imagination, les participants ont su transposer leurs émotions dans des créations 100% matériaux de récupération.

Nous sommes tous d'Ici et d'Ailleurs

Traits d'union entre les services de la Communauté de Communes et la section « Nous sommes tous d'Ici et d'Ailleurs » du centre socio-culturel, le concert table partagé met à l'honneur les valeurs du vivre ensemble. Aidé par les migrants et les bénévoles de la section pour l'organisation, l'implication de tous a été remarquable pour offrir un moment de convivialité et un concert électrisant aux habitants. Sous les notes multicolores et engagées de « Las Baklavas », nous avons assisté au métissage des musiques et des époques. Grâce au savant mélange des musiques traditionnelles du Caucase, des Balkans jusqu'à celles de la cordillère des Andes et des musiques actuelles comme l'électro ou le rap, c'est toutes les générations qui ont pu apprécier ce sextet strasbourgeois.

Les Musiciens d'Europe

2024 a été marqué par le dernier projet du chef d'orchestre Suisse Jean-Marie Curti à la tête de l'orchestre des musiciens d'Europe. D'une énergie débordante et entouré de fidèles bénévoles tels Béatrice Schirlé, Christine Mazingue, Danièle et Jean-Marie Nubel, ils ont proposé 13 concerts, 4 conférences, 4 ballades et 73 ateliers entre les mois d'octobre et novembre 2024. Un programme en tout point remarquable, réparti dans les 4 communes de l'intercommunalité. Leur programme a mis à contribution et en valeur, le patrimoine immatériel et matériel tel la chapelle de Musloch, les histoires et surtout l'eau chère à notre vallée. Car c'est bien « L'eau du Val d'Argent » qui fut le titre et la thématique centrale de leur action. Rajoutons à ces hauts faits le point culminant de leur engagement, la composition d'un poème symphonique « L'eau du Val d'Argent ». Nous avons pu découvrir l'œuvre en concert symphonique à Lièpvre et Sainte-Marie-aux-Mines créée par 72 musiciens dont son chef et compositeur. Notons qu'il est rare d'assister à la création d'une œuvre symphonique, d'autant plus, inspirée par notre territoire. Pour cela, nous remercions l'implication admirable de tous les participants dont les écoles dans ce projet.



BILAN DE LA SAISON 2024 DU SERVICE PATRIMOINE

Labellisée Pays d'Art et d'Histoire depuis 2005, la Communauté de Communes du Val d'Argent met en œuvre une politique de valorisation du patrimoine local, à travers des conférences, visites guidées et théâtralisées, édition de plaquettes et autres manifestations.

L'année 2024 a été particulièrement dense pour le service Patrimoine, qui a organisé ou participé à 103 manifestations. Ces manifestations ont touché 2512 personnes sur l'ensemble de la saison. A l'accueil du grand public s'ajoutent 612 élèves, qui ont bénéficié d'une intervention dans le cadre des ateliers pédagogiques.

Les Alsaciens du Monde à Sainte-Marie-aux-Mines

L'Union Internationale des Alsaciens (UIA) fédère près de 70 associations d'Alsaciens implantées sur les 5 continents. Cette année, l'UIA a organisé sa 43^e rencontre annuelle à Sainte-Marie-aux-Mines les 23 et 24 août dernier. Elle rassembla près de 200 Alsaciens issus du monde entier, qui ont découvert toute la diversité du patrimoine du Val d'Argent.



Les Journées régionales de l'Histoire, les 6 et 7 avril

La hausse de fréquentation des visites s'explique notamment par l'accueil des Journées d'Histoire Régionale, qui se sont déroulées les samedi 6 et dimanche 7 avril 2024 à Sainte-Marie-aux-Mines, sous le titre « Fabriquer, quelle Histoire ! industrie et artisanat ». Cet événement a réuni plus de 80 acteurs de l'Histoire et du patrimoine et a attiré plus d'un millier de personnes venues d'Alsace et de Lorraine. Le public a pu ainsi parcourir les galeries de la mine Gabe Gottes avec l'ASEPAM, découvrir le patrimoine des collections textiles du Val d'Argent.

Jeu d'enquête et visites théâtralisées

Un jeu d'enquête, faisant appel à la compagnie théâtrale des Improbables, a été proposé durant l'été 2024. Il a permis à plus de 80 personnes de découvrir le patrimoine textile sous une forme ludique. Enfin, les visites théâtralisées 2024 ont abordé l'histoire des femmes du Val d'Argent, et les 5 représentations programmées ont attiré 354 visiteurs.



Autour du textile

Chargée des collections textiles, Clémentine Canu a poursuivi l'inventaire et la numérisation des collections. A ce jour, près de 7000 documents sont numérisés et intégrés dans une base de données qui sera accessible via internet. Une trentaine d'interventions sur la thématique du textile a été effectuée sous forme de conférences ou de présentations auprès des écoles ou de professionnels du design textile pour près de 500 personnes accueillies. Une exposition a été montée sur le thème des tissus à carreaux au salon Mode & Tissus et a été vue par 6000 visiteurs.



L'héritage textile du Val d'Argent

La Communauté de Communes préserve un précieux héritage textile : les archives des anciennes usines de la vallée. Ces quatre millions d'échantillons retracent l'évolution du textile local, de la fin du 18^e siècle au début du 21^e siècle.

Un vaste travail de valorisation est en cours à travers conférences, expositions, articles et visites guidées, permettant de mieux faire connaître ce patrimoine en France et à l'international. Grâce à des partenariats avec des écoles de design, des universités et des designers professionnels, ces collections ont suscité l'émerveillement par leur variété, leur qualité et leur richesse, soulignant l'importance de préserver ce patrimoine unique.

Toutefois, certaines usines restent méconnues et mériteraient d'être mises en lumière. La vallée recèle encore de nombreux trésors oubliés, dissimulés dans greniers et caves, qui pourraient enrichir ces collections et contribuer à la sauvegarde de ce patrimoine fragile.

N'hésitez pas à contacter le service du patrimoine si, au détour d'un vide-maison, d'une vente ou d'un achat immobilier, vous découvrez des tissus, documents ou autres témoignages historiques. Chaque contribution est précieuse pour enrichir les connaissances et valoriser ce passé textile exceptionnel.

Contact :
Clémentine CANU, chargée des archives textiles du Val d'Argent
03 89 58 80 96 ou ccva-textiles@valdargent.com



LE NOUVEAU PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE DU VAL D'ARGENT

En 2024 la Communauté de Communes du Val d'Argent a achevé son second projet culturel de territoire (période 2021 – 2024). Elaboré en 2021, juste après la crise Covid, ce plan concret et ambitieux a permis de définir des axes de travail prioritaire et d'orienter notre action publique de manière cohérente et pertinente. En effet, en se fixant des orientations et des objectifs clairs, notre politique culturelle se veut volontaire et pragmatique à la fois. S'inscrivant tantôt dans le prolongement de notre action passée tantôt dans le développement ou l'innovation, les actions qui constituent notre projet ont été définies dans une logique de concertation avec les habitants et les forces vives de notre territoire. Le but étant de prioriser notre action, d'anticiper leurs effets, de responsabiliser les parties prenantes et de rendre lisible ainsi que visible notre politique culturelle. Cette démarche nous a amenés à nous emparer de la compétence culture et à s'engager à travers une convention de développement culturel et artistique avec nos partenaires institutionnels que sont l'Etat, la Région Grand Est et la Collectivité européenne d'Alsace.

Ainsi, ce second projet culturel de territoire, décliné en 3 grandes orientations, 12 objectifs et 56 actions, nous a permis de progresser significativement sur plusieurs aspects, tels que la mise en œuvre d'une culture gratuite et accessible sur l'ensemble du territoire, l'accompagnement de la jeunesse pendant et hors des temps scolaires, l'accompagnement des associations et manifestations culturelles du territoire ou encore la valorisation de notre patrimoine unique. A ce titre, nous avons œuvré tout particulièrement à l'émergence et à la reconnaissance de nos collections textiles, véritable trésor inestimable, en tissant des liens avec de nombreux acteurs culturels, économiques et universitaires de la filiale textile ainsi que de l'univers du design et de la mode. Nous avons également ouvert un chantier important dans le domaine de l'enseignement artistique

en œuvrant avec l'ensemble des acteurs du Val d'Argent pour la création d'une Maison des Arts, lieu d'enseignement regroupant toutes les disciplines artistiques pour permettre à chacun d'apprendre un instrument de musique, pratiquer le théâtre, la danse, les arts plastiques ou tout à la fois ! Cette Maison des Arts verra le jour au sein du Centre Socio culturel du Val d'Argent en septembre 2025.

Aujourd'hui, nos regards tournés vers l'avenir, nous préparons notre 3^{ème} projet culturel de territoire du Val d'Argent pour la période 2025 – 2028. C'est un moment décisif pour la vie de notre territoire. Dans notre vallée où la culture occupe une place importante et particulière, nous invitons toutes les parties prenantes à s'exprimer et à nous accompagner dans la conception de ce nouveau plan pour la culture.

Ainsi, dès le mois de janvier 2025, nous avons diffusé largement des enquêtes ciblées auprès des habitants, des acteurs culturels, des acteurs sociaux, des établissements scolaires, des associations ou encore des entreprises du Val d'Argent. Celles-ci ont ensuite laissé la place à des entretiens individuels afin d'approfondir les données collectées et permettre des échanges plus qualitatifs. A partir du mois de juin, nous nous sommes attachés, à travers une série de rencontres publiques dans chaque commune de l'intercommunalité, à recueillir la parole des habitants. Nous avons ainsi élaboré ensemble des propositions concrètes permettant d'abonder notre projet afin d'en définir les futures orientations. L'été 2025 nous permettra d'affiner et de rédiger notre 3^{ème} projet culturel de territoire pour le Val d'Argent qui sera voté au mois de septembre.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS EN 2024

Chaque année, la CCVA soutient les initiatives culturelles des acteurs associatifs de la vallée en leur versant une subvention.

- Association des Jeunes Artistes Musiciens - Saison de concerts - 3 990€
- Les Musiciens d'Europe - L'eau du Val d'Argent - 6 000€
- Association du festival de la photographie en Val d'Argent - Festival de la photographie en Val d'Argent - 5 500€
- Compagnie Rodolphe Burger - Vallée Session #2 - 2 000€
- Association des Artisans, Commerçants et Prestataires de Services - Les Féeries de Noël - 1 000€
- Val d'Argent Classique - Festival aux Chandelles - 6 000€
- Hêtre - Quartier Libre - 5 500€
- Un Jardin Passionnément - Pique-nique musical - 3 250€
- Un Jardin Passionnément - Festival de la Soupe - 2 500€





TOURISME ET ÉVÉNEMENTIEL

Élue référente : Gaëlle SKOCIBUSIC

LE RAYONNEMENT DU VAL D'ARGENT, À TRAVERS TROIS ÉVÉNEMENTS

2024 a été marquée par le succès des événements organisés par la SPL EVA, renforçant le rayonnement de notre territoire au travers de trois rendez-vous incontournables.

Mode et Tissus : un démarrage en beauté

Premier événement de l'année, le salon Mode et Tissus s'est tenu du 21 au 24 mars à Val Expo. Avec une hausse de fréquentation de 2 % par rapport à 2023, cet événement a confirmé son attractivité croissante. Défilés, Flash Mode, ateliers créatifs et Défi Couture ont rythmé ces quatre jours dédiés à la mode et au textile. L'arrivée de nouveaux exposants a enrichi une offre déjà qualitative et responsable, mettant à l'honneur les produits locaux et européens. Depuis 1973, ce salon reste une vitrine incontournable de l'élégance et du savoir-faire textile, séduisant amateurs et professionnels.

Mineral & Gem : une 59ème édition mémorable

Du 26 au 30 juin, Sainte-Marie-aux-Mines a accueilli la 59ème édition de Mineral & Gem, attirant près de 40 000 visiteurs malgré des conditions météorologiques difficiles. Les journées professionnelles ont progressé de 6 %, et le grand public a également répondu présent, bien que le samedi ait été écourté en raison d'une alerte météo. Le dimanche, coïncidant avec le premier tour des

élections législatives anticipées, a posé des défis logistiques inédits. Grâce à la mobilisation exemplaire des services et des bénévoles, l'événement a été un succès. Ces derniers, toujours au rendez-vous avec sourire et dévouement, ont joué un rôle crucial dans l'organisation, des parkings aux points de restauration et buvettes.

Carrefour Européen du Patchwork : une clôture haute en couleur

Du 12 au 15 septembre, le Carrefour Européen du Patchwork a attiré près de 16 000 visiteurs, en légère hausse par rapport à 2023. Parmi les nouveautés, la Chapelle de Saint-Blaise a été ajoutée aux lieux d'expositions, et la parade des Quilts à Rombach-le-Franc a enflammé le public au son des sambas et percussions brésiliennes. Les cours repensés, complets dès l'ouverture des inscriptions, et la venue d'EQA, l'association des quilters européens, offrant la primauté de son concours, ont enrichi le programme. L'ensemble de la vallée s'est transformé en galerie à ciel ouvert, offrant un spectacle d'une grande diversité. Les missions confiées par la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines et la Communauté de Communes du Val d'Argent restent au cœur de l'action de la SPL EVA.

La prochaine édition du Carrefour Européen du Patchwork aura lieu du 18 au 21 septembre 2025.



Depuis 2015, la Communauté de Communes du Val d'Argent confie, par contrat de Délégation de Service Public, à la SPL EVA, l'organisation du Carrefour Européen du Patchwork et de Mode & Tissus. Ce contrat a été reconduit, à partir du 1^{er} janvier 2025, pour une durée de 5 ans. Un versement annuel d'une compensation pour sujétion de service public d'un montant de 70 000€ y est associé.

LE VAL D'ARGENT, DESTINATION VIVANTE ET INSPIRANTE : RETOUR SUR 2024 ET CAP SUR 2025

Le Val d'Argent, destination vivante et inspirante: retour sur 2024 et cap sur 2025

En 2024, le Val d'Argent a confirmé sa place de choix dans le paysage touristique alsacien. Animations variées, nouveaux supports de découverte, événements phares : l'année fut riche en projets portés par l'Office de Tourisme, avec pour ambition constante de valoriser la destination et ses multiples atouts.

Parmi les nouveautés marquantes : la carte des itinéraires cyclables *L'Alsace centrale à vélo*, fruit d'une belle coopération inter-territoriale, permet aux cyclistes de découvrir en toute liberté les paysages du Val d'Argent, de la Vallée de Villé, de Sélestat et du Grand Ried. Les randonneurs ne sont pas en reste avec un topoguide téléchargeable gratuitement, tandis que les familles peuvent profiter de balades ludiques dans les quatre communes du secteur.

L'été a été rythmé par les petits-déjeuners de bienvenue du lundi matin, moments d'échanges chaleureux avec les vacanciers, et les incontournables soirées guinguettes du jeudi, qui ont réuni plus de 800 participants autour de la musique, des danses folkloriques et de la convivialité.

À Noël, la magie s'est installée grâce à un programme festif diffusé lors du salon SITV à Colmar. La chasse au trésor de Noël, quant à elle, a enchanté les familles avec des cadeaux et des souvenirs plein la tête.



Anne Meyer, nouvelle directrice de l'Office de Tourisme et Nicole Baradel, nouvelle responsable du site de Tellure

Le parc Tellure, fleuron touristique du Val d'Argent géré par l'Office de Tourisme, a proposé une programmation originale : festival viking, 24h de la biodiversité, dîners insolites, escape game *L'éveil du dragon*... Une offre qui ne cesse de se renouveler, en lien étroit avec les acteurs locaux.



2025 s'annonce tout aussi prometteuse.

L'Office de Tourisme reprend l'organisation des Fêtes de Noël, prévues les 29 et 30 novembre. Autre moment clé : les premières Rencontres du Tourisme, qui ont eu lieu le 15 mai, pour renforcer les liens entre professionnels.

Côté Tellure, la nouvelle responsable Nicole Baradel injectera un souffle neuf avec des temps forts comme *Tellure et son monde fantastique* (14-15 juin), les dîners insolites (25-26 septembre), et le salon du bien-être (11-12 octobre).

L'Office de Tourisme du Val d'Argent confirme ainsi son dynamisme et son envie de faire vivre à ses visiteurs une expérience riche, locale et authentique.

Plus d'infos : www.valdargent-tourisme.fr | www.tellure.fr
Suivez-nous sur LinkedIn, Facebook et Instagram !

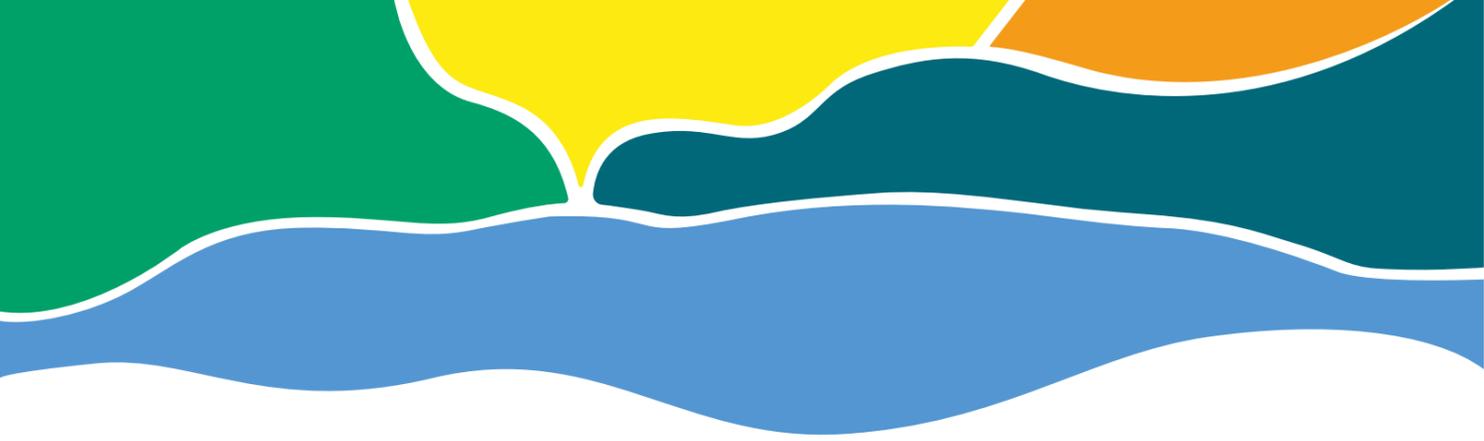
LA TAXE DE SÉJOUR : UN LEVIER POUR LE TOURISME LOCAL

Avec 210 hébergements touristiques recensés, notre vallée connaît un bel essor. En 2024, près de 67 133 € de taxe de séjour ont été reversés à l'Office de Tourisme. Cette ressource essentielle finance des actions clés : accueil et information des visiteurs, promotion du Val d'Argent, mise en valeur du patrimoine, animations locales et amélioration de l'expérience touristique.

Pour une collecte juste et efficace, et assurer un tourisme durablement structuré dans la vallée, tous les hébergeurs (gîtes, meublés, chambres d'hôtes...) doivent impérativement se déclarer en mairie et contacter l'Office de Tourisme.

Chaque nuitée réservée contribue directement à faire vivre et rayonner le Val d'Argent – pour les visiteurs comme pour les habitants.

Contact : Camille Vaxelaire – 03 89 58 80 50 – camille-tourisme@valdargent.com



LE SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT

LE CHOIX D'UNE GESTION PUBLIQUE LOCALE, PERFORMANTE ET DURABLE DE L'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Communauté de Communes du Val d'Argent a décidé de confier au SDEA - Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle - la gestion du service public d'Assainissement pour l'ensemble des quatre communes du territoire : Lièpvre, Rombach-le-Franc, Sainte-Croix-aux-Mines et Sainte-Marie-aux-Mines.

Un guichet de proximité
L'antenne SDEA de **Sélestat** vous accueille au 10 rue de la Manufacture pour toutes vos demandes : du lundi au jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45.
L'antenne SDEA de **Sigolsheim à Kaysersberg Vignoble** vous accueille à l'Espace Pluriel, 11 rue Saint-Jacques pour toutes vos demandes : les mardis et jeudis de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

En s'appuyant sur le retour positif de l'adhésion au SDEA des intercommunalités voisines du territoire de Villé et de Sélestat depuis plusieurs années, mais aussi sur la décision de la commune de Lièpvre dès 2014 de rejoindre ce Syndicat, les élus ont mené une réflexion conjointe pour organiser et professionnaliser le service de l'assainissement en le transférant au SDEA.

3 numéros locaux directs à noter :
Facturation/Abonnement : 03.88.19.29.99
Service Technique : 03.88.19.29.50
Urgences 24/24 / 7j/7 : 03.88.19.97.09

Ainsi, l'ensemble des excédents de gestion, économies d'échelle et gains de productivité dégagés sont réinvestis au seul bénéfice des usagers et des générations futures et pour une protection optimale de nos milieux naturels.

Un espace en ligne sécurisé
Vous pouvez effectuer l'ensemble de vos démarches en ligne sur le site Internet www.sdea.fr

Une facture unique Eau et Assainissement
A compter de 2025, votre facture d'eau et assainissement sera émise par le SDEA.

Un chantier d'importance pour le Val d'Argent

Le chantier de rénovation du réseau d'assainissement de la rue Jean Jaurès à Sainte-Marie-aux-Mines s'est déroulé de novembre 2024 à mars 2025. Piloté par le SDEA, en coordination avec le bureau d'études BEREST qui a assuré la maîtrise d'œuvre de l'opération, les travaux ont été réalisés par l'entreprise locale VA BTP.
Un total de 310 mètres de réseau d'assainissement et 6 regards de visite ont été réhabilités par une technique sans tranchée. L'option retenue est le chemisage ; une gaine en résine a été posée, déployée et polymérisée, le tout à l'aide de robots, afin de reconstituer la structure et de rétablir l'étanchéité de la canalisation existante, qui présentait de nombreux défauts, notamment des fissures.

Le chantier a été l'occasion de procéder au raccordement de 9 bâtiments qui ne l'étaient pas vers le réseau public existant. Dans ce sens, 9 branchements ont été construits dans le cadre du chantier global, ce qui a permis aux propriétaires des immeubles concernés de bénéficier d'un coût avantageux pour les travaux. Ces raccordements permettront une déconnexion des systèmes d'assainissement non collectifs et l'arrêt des déversements, souvent de mauvaise qualité, et ainsi d'améliorer la qualité de la Lièpvrette toute proche.

En parallèle, la ville de Sainte-Marie-aux-Mines a fait procéder, dans le cadre du même marché, à la rénovation complète de 7 branchements particuliers d'eau potable, la conduite principale, en bon état, ayant été conservée. Le coût global de l'opération s'élève à 290 000 euros TTC. Il a été entièrement pris en charge par le SDEA.



LE SMICTOM D'ALSACE CENTRALE

BILAN DES BIODÉCHETS : DES GESTES SIMPLES POUR DE GRANDS RÉSULTATS

En 2024, la collecte et la valorisation des biodéchets ont permis de détourner plus de 4 500 tonnes de déchets organiques de l'incinération. Ces déchets, triés par les habitants, sont transformés en énergie verte grâce à la méthanisation réalisée localement par notre prestataire Agrivalor à Ribeauvillé.

Le compostage individuel ou collectif joue également un rôle clé. Il offre à chacun la possibilité de **valoriser directement ses restes alimentaires et ses déchets de jardin**. Des pratiques complémentaires, comme le paillage ou le broyage, aident également à réduire les déchets apportés en déchèterie tout en améliorant la santé des sols, essentielle pour lutter contre le changement climatique et stocker le carbone.

Si de plus en plus de restes de nourriture sont valorisés, **il y a encore un défi à relever : le gaspillage alimentaire**. **Aujourd'hui, chaque français jette près de 24 kg de nourriture encore comestible et emballée**. Cela représente une perte moyenne annuelle de 100 euros par habitant selon l'ADEME. À l'échelle mondiale, le gaspillage alimentaire génère environ un tiers des gaz à effet de serre. Aussi depuis 2016, le SMICTOM d'Alsace Centrale a fait de la lutte contre le gaspillage alimentaire l'une de ses priorités. Avec les Communautés de Communes, **nous avons notamment lancé le programme Anti Gaspi Attitude pour réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires**. Grâce à l'engagement de tous les acteurs, des progrès significatifs sont déjà visibles. Pour améliorer encore ces résultats, il est important de poursuivre les efforts. Tri, compostage et réduction du gaspillage sont autant de gestes simples qui, mis bout à bout, font une vraie différence pour préserver les ressources et protéger notre planète.

Plus d'information sur le site internet www.smictom-alsacecentrale.fr



SDEA
L'Eau, votre service public

REPUBLICQUE FRANÇAISE
AGENCE DE L'EAU
Alsace-Moselle

GUIDE PRATIQUE POUR LA GESTION DES EAUX PLUVIALES EN DOMAINE PRIVÉ

CONSEILS ET RECOMMANDATIONS POUR LES PARTICULIERS



Promouvoir et sublimer la ressource en bois du Val d'Argent et en valoriser les savoir-faires locaux, telle est l'ambition de la collectivité et des habitants du Val d'Argent.
Ci-contre, une table de pique-nique réalisée en bois local et posée sur les hauteurs de Sainte-Marie-aux-Mines.